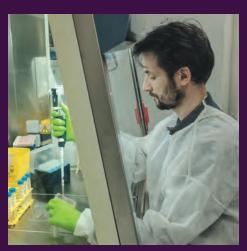
snkcc.

Aider les personnes vulnérables



Favoriser la recherche et l'éducation



Promouvoir la culture et la création

VDUS avez un projet?



Agir pour un environnement durable



Développer la philanthropie

nous pouvons vous aider

Merci!

La Fondation de France est un organisme privé et indépendant, qui ne peut agir que grâce à la générosité de donateurs et mécènes. Les programmes de la Fondation de France sont financés par les campagnes de collecte et les fondations sous égide suivantes:





- Fondation Alain Leroux
- Fondation Albert et Jeanne Rollet du Coudray
- Fondation Andrée Vezien
- Fondation Antoine Laborde Lacoste
- Fondation Bergeot, Yvonne-Edmond Foinant
- Fondation Berthe Fouassier
- Fondation Blanchecape
- Fondation Cathelin
- Fondation Christiane Berdy
- Fondation Delaveau Chiarelli
- Fondation Docteur Jacques Cadet
- Fondation Eliette, Flora et Ange Salphati
- Fondation Gamot-Bailleux
- Fondation Giacinto et Hélène Accornero
- Fondation Gourpy
- Fondation Guerder
- Fondation Hélène Leclerc Armand Colin
- Fonds Inkermann
- · Fondation Jean-Marcel Pourquery
- Fondation Jean-Pierre Lysi
- Fondation Jeanne Dejour
- Fondation Jeanne Liot
- Fondation Jeanne Mialhe
- Fondation Jeannine Pirolli
- Fondation Lescure Landre
- Fondation Louis Justin-Besançon
- Fondation Louise Darne-Keim
- Fondation Louise Vauclare
- Fondation Lucienne Ginet
- Fondation Madame Destreicher
- Fondation Magdeleine Galliot
- Fondation Marguerite Goldschmidt





FONDATION Margot et Armand Vogel

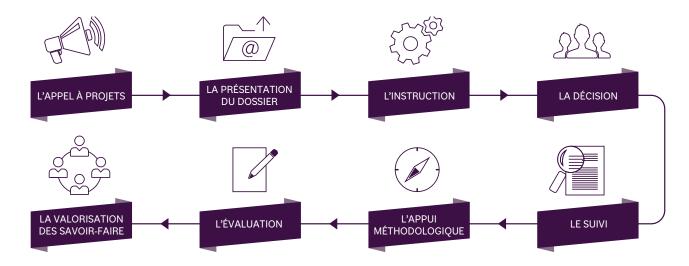
Sous l'égide de la Fondation de France

- Fondation Marthe Picard
- Fondation Mireille Goubet
- Fondation Monsieur et Madame Claude Jacquin
- Fondation Nicolas Sevestre
- Fondation Odette et Jean Duranton de Magny
- Fondation Paul-André Raymond
- Fondation Pirolli Florence
- Fondation Ramona Ehrman-Amador
- Fondation Réseau GDS
- Fondation Schutzman-Zisman
- Fondation Simone Grac
- Fondation Simone Rotgès
- Fondation Thomas-Gaide
- Fondation Unité Guerra Paul Beaudoin Lambrecht Maiano
- Fondation Weisbrem-Benenson
- Fondation Yvonne Haetty, Willy Meinen
- Fonds pour l'environnement et le cadre de vie
- Fonds pour la danse
- Fonds pour la lutte contre le cancer
- Fonds pour le développement des recherches médicales
- Fonds pour les enfants
- Fonds pour les jeunes
- Fonds pour les orphelins
- Fonds pour les pays du Sud
- Fonds pour les personnes âgées
- Fonds pour les personnes aveugles
- Fonds pour les personnes handicapées mentales
- Fonds pour les personnes handicapées physiques
- Fonds pour les recherches cardiovasculaires

Nos aides, mode d'emploi	2	Favoriser la recherche	
Aider les personnes vulnérables	4	et l'éducation	32
		Sciences et recherche	32
Vulnérabilité Enfance et adolescence · Accompagner les enfants, leur famille et les jeunes en difficulté · Bourses aux jeunes majeurs sans soutien familial · Grandir en cultures	4	Recherche médicale Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer Recherche en cancérologie. Aide à la mobilité internationale de médecins ou pharmaciens Recherche clinique et fondamentale sur les maladies	32
HandicapVie sociale et citoyenneté des personnes handicapées	6	 cardiovasculaires Recherche fondamentale et clinique sur les maladies psychiatriques 	
Grand âge • Vivre ses choix, prendre des risques, jusqu'à la fin de sa vie • Vieillir acteur et citoyen de son territoire	8	 Allocations jeunes chercheurs en ophtalmologie et neuro-ophtalmologie Recherche clinique et fondamentale sur l'autisme et le neuro-développement de l'enfant Recherche sur la physiopathologie de la maladie de Parkinson 	
 Habitat Habiter et vivre ensemble sur son territoire Soutien d'expérimentations 	11	 Soigner, soulager, accompagner: projets de recherche Santé publique et environnement 	
Emploi, économie sociale et solidaire • Emploi et activité: des solutions innovantes et solidaires pour une société numérique intégrante	13	 Recherche en sciences humaines et sociales Soigner, soulager, accompagner: projets de recherche Recherche et transmission des savoirs 	39
Exclusion et précarité	14	Formation et éducation	39
LangagePrisonsRéveillons de la solidarité		Enseignement primaire et secondaire · Aidons tous les collégiens à réussir!	39
Solidarité migrants		Éducation périscolaire • Grandir en cultures	40
Urgences et post-urgences France En fonction des situations de crise Ensemble face au terrorisme: aide aux victimes	16	Éducation à la citoyenneté Nouveaux commanditaires	41
Santé	17	Approche transversale Concours Déclics jeunes	41
Santé des jeunes	17	· Concours Declics Jeuries	
 Soutenir les jeunes en souffrance psychique Cap au vert, des vacances pour les enfants malades 		Promouvoir la culture et la création	42
Maladies psychiques	19	 Nouveaux commanditaires Initiatives d'artistes, projets de co-création et accompagneme 	nt
Sida, santé et développement	20	d'artistes	10
Humanisation des soins	20	Recherche et transmission des savoirs	
Sport · Sport et santé en milieu rural · Allez les filles!	21	Agir pour un environnement durable	46
Santé et environnement Santé publique et environnement	23 24	 Citoyenneté et éducation à l'environnement Un pôle de référence autour du parc de Branféré La transition écologique, ici et ensemble Réseaux français et européens d'initiatives de développement 	46
Développement localDynamiques territoriales	24	durable Protection de la biodiversité	48
- Hautes-Alpes - Lens-Liévin et Hénin-Carvin		• Les futurs des mondes du littoral et de la mer	40
 Haute-Gironde et Libournais Saumurois et vallées d'Anjou Nord Isère Agglomération de Mulhouse Démarches participatives 		Production et utilisation des ressources Transitions alimentaires et agro-écologiques : projets de recherche et d'expérimentation Recherches sur les agroforesteries tempérées Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest	49
La transition écologique, ici et ensembleNouveaux commanditaires		Développer la philanthropie	52
International Solidarités	26 26	Comprendre la philanthropie L'Observatoire de la philanthropie	52
Méditerranée, d'une rive à l'autre Solidarité migrants	20	Fédérer les acteurs de la philanthropie Les organisations professionnelles en France et à l'international	53
Santé • Sida, santé et développement	28	Faire connaître et rayonner la philanthropie La chaire Philanthropie de l'ESSEC 	54
Agriculture et alimentation • Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest	29	 Philanthropy & Social Sciences Program (PSSP) L'École de la philanthropie Les Rencontres internationales des philanthropes 	
Droits humains Dynamiques démocratiques et participatives	30	 Les Rencontres régionales des philanthropes La Lettre de la philanthropie 	
Urgences et post-urgences internationales • En fonction des situations de crise	31	Sécuriser la philanthropie • Le label Ideas	55

Nos aides, mode d'emploi

Soucieuse de donner le maximum d'efficacité aux moyens financiers qui lui sont confiés, la Fondation de France définit des programmes d'intervention précis. Elle promeut des actions concrètes et de proximité, proposées par des associations ou des services collectifs pour résoudre des problèmes peu ou mal pris en compte par les institutions. Son intervention peut prendre plusieurs formes : financement, appui méthodologique, conseils d'experts, recherches, outils de mise en réseau tels que publications et colloques.



Financer des projets

La Fondation de France finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides principalement à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises, signalés dans cette brochure par APPELAS. Les demandes de subventions, instruites à partir d'un dossier, sont examinées par un comité

de professionnels spécialistes du domaine concerné. Il statue sur la destination et le montant des aides.

La Fondation de France soutient en priorité des opérateurs de petite taille qui n'ont pas les moyens de collecter eux-mêmes les fonds nécessaires à la conduite de leurs projets.

△ Attention

Nous avons mis en place un nouvel outil en ligne de dépôt des demandes.

Nous recommandons vivement aux candidats de créer leur profil très rapidement et d'anticiper au maximum la gestion des renseignements administratifs liés à leur structure. Il leur sera possible d'accéder à tout moment au contenu de leur demande de subvention.

Un **support** est disponible, destiné exclusivement aux candidats qui rencontrent des **problèmes d'ordre technique** sur leur portail candidat en ligne:

- par téléphone au 01 85 53 13 66;
- par mail: supportcandidat@fdf.org

Afin de pouvoir traiter votre demande plus efficacement, nous vous demandons de privilégier les contacts par mail.

Encourager les échanges et la professionnalisation

Afin de renforcer les actions de terrain financées et contribuer à la professionnalisation des pratiques, la Fondation de France promeut des actions d'envergure nationale conduites par des réseaux et des regroupements d'acteurs. Elle encourage les échanges entre structures – notamment à travers des séminaires et colloques –, la capitalisation et les transferts de savoirs et d'expériences. Dans ce cadre, des outils de mise en réseau et de diffusion, tels que des publications, peuvent être réalisés.

Accompagner les acteurs, primer les démarches exemplaires

Afin de donner un maximum d'efficacité à ses financements, la Fondation de France peut les assortir :

- d'un appui méthodologique ;
- · d'une incitation à prendre en compte l'impact sur l'environnement des projets postulants.

Ces aides ne font pas l'objet d'appels à projets spécifiques. Elles se traduisent par un soutien complémentaire à la subvention accordée dans le cadre de la quasi-totalité des programmes thématiques.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN



Attentive aux difficultés rencontrées par certains acteurs de terrain, la Fondation de France peut, dans certains cas, accorder un appui méthodologique ... Il se traduit par une aide financière, complémentaire à la subvention accordée dans le cadre de l'appel à projets. Comme la subvention, elle est soumise à l'avis du comité d'experts. Il s'agit de mettre à disposition conseil et expertise, en finançant l'intervention d'un consultant compétent. Ce professionnel peut intervenir dans toutes les phases du projet : définition, conception, pilotage, montage, meilleure structuration des actions ou encore évaluation.

L'accompagnement se concrétise généralement sous forme de «chèques-consultant». Le *curriculum vitae* du consultant pressenti par le porteur de projet doit être approuvé par la Fondation de France pour confirmer son financement.

Comment postuler?

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site www.fondationdefrance.org ainsi que dans les plaquettes de présentation des appels à projets concernés, signalés par

→ Pour en savoir plus

S'adresser à chaque chargé de programme

COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Votre projet, également bon pour la planète!

Toutes nos actions, nos façons de consommer, de produire ou de travailler ont des impacts sur l'environnement. Ces impacts, lorsqu'ils sont négatifs, doivent être pris en compte dans la conduite des projets. C'est pourquoi la Fondation de France souhaite donner les moyens aux porteurs de projets qu'elle soutient d'enclencher concrètement des démarches pour limiter les impacts négatifs de leurs actions.

Encore faut-il savoir comment s'y prendre.

Dans cette perspective, la Fondation de France propose un complément de financement pour aider les porteurs de projets à évaluer les impacts environnementaux de la mise en œuvre de leur projet, bâtir un plan d'action avec des solutions alternatives et en évaluer les éléments financiers.

Pour cela, un consultant spécialiste des enjeux qui seront abordés sera proposé aux porteurs de projets qui en feront la demande afin d'adapter le plan d'action au plus près de leurs besoins et de manière réaliste.

Important: ne pourront être retenus que les organismes qui auront bénéficié en 2019 d'une subvention dans le cadre de l'un ou l'autre des appels à projets de la Fondation de France.

Comment postuler?

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site www.fondationdefrance.org ainsi que dans les plaquettes de présentation des appels à projets concernés, signalés par

→ Pour en savoir plus

S'adresser au siège de la Fondation de France Programme Environnement Thierry Gissinger Tél.: 01 44 21 87 18

E-mail: environnement@fdf.org

Aider les personnes vulnérables

Le monde change, mais les besoins humains de s'exprimer, de travailler, d'avoir un toit où se sentir bien, de se soigner, de vivre avec les autres, de partager des intérêts, des émotions, des projets ne changent pas. Dans cette société de plus en plus rapide, complexe et morcelée, le handicap, le grand âge, le chômage, les difficultés économiques, la solitude, la maladie fragilisent ceux qui en sont victimes. Face aux écarts qui se creusent, accentués aujourd'hui par la crise économique, la Fondation de France s'efforce de soutenir des initiatives attentives aux besoins fondamentaux lorsque les réponses adaptées, publiques ou privées, sont insuffisantes.

Vulnérabilité

Enfance et adolescence

Premières victimes des difficultés auxquelles sont confrontées de nombreuses familles défavorisées par la ségrégation sociale ou culturelle, la fragilité psychique ou la maladie, trop d'enfants et d'adolescents font l'apprentissage de la vie dans de mauvaises conditions. En s'intéressant à toutes les dimensions du développement d'un enfant – vie affective, éducation, sécurité, santé, environnement culturel –, en stimulant la coopération entre tous les acteurs garants de son bien-être et de son avenir, la Fondation de France agit pour que chaque enfant puisse cheminer vers l'âge adulte dans un environnement propice à sa construction et son épanouissement.

Le programme Enfance de la Fondation de France a vocation à encourager les évolutions favorisant une meilleure prise en considération de l'enfant, par son entourage familial comme par la société, dans le respect et la promotion de ses droits.

Les actions soutenues par le programme s'inscrivent toutes dans le champ de l'éducation. Elles sont destinées aux enfants et à leur famille – et plus spécifiquement aux plus fragiles d'entre eux – ainsi qu'aux professionnels investis à leurs côtés.

Le programme s'attache aussi à faire progresser la connaissance en matière de développement, d'éveil, d'éducation et de socialisation de l'enfant.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action ?	À qui vous adresser ?
Accompagner les enfants, leur famille et les jeunes en difficulté APPEL À PROJETS	Projets (financement) Appui méthodologique	Selon votre département, adresse figurant sur la carte au dos	ez-vous au contact
Bourses aux jeunes majeurs sans soutien familial APPEL À PROJETS	Bourses aux jeunes	Grand-Ouest, Méditerranée, Nord	Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos
Grandir en cultures APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège

Accompagner les enfants, leur famille et les jeunes en difficulté

Comment donner de meilleures chances de réussite à des enfants dont les parents doivent affronter des difficultés, souvent cumulées, liées à la précarité économique, à la ségrégation sociale ou culturelle, à l'isolement, ou à des fragilités psychiques ou médicales? La diversité des problèmes qui peuvent empêcher le plein épanouissement de l'enfant au sein de sa famille requiert une intervention coordonnée de professionnels dont l'approche pluridisciplinaire favorisera une prise en compte globale de la situation. Dans cette perspective, la Fondation de France soutient des projets qui visent à apporter des réponses adaptées aux besoins fondamentaux inhérents au bon développement de chaque enfant. Il peut s'agir d'actions d'accompagnement à la fonction parentale lorsque les liens parents/enfants sont distendus (séparation, migration, maladie, décès...), ou bien d'actions destinées plus directement à soutenir des enfants dont le mal-être est avéré (enfants placés, enfants témoins de violences intrafamiliales, enfants en grande difficulté scolaire, mineurs étrangers non accompagnés, enfants ayant subi de mauvais traitements...). Mais toutes ces actions doivent s'appuyer sur un travail réel de collaboration avec les parents pour que ces derniers puissent à terme faire face aux aléas de la vie.

Désireuse d'accompagner les enfants jusqu'à leur entrée dans l'âge adulte, la Fondation de France vise aussi à répondre aux besoins des jeunes majeurs (18-25 ans) ne disposant d'aucun soutien familial. Il peut s'agir de jeunes sortant des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance ou de la protection judiciaire, de jeunes en rupture totale avec leur famille. Un appui peut donc être apporté aux projets d'accompagnement collectif de ces jeunes en situation de grande vulnérabilité.

APPEL À PROJETS



Deux catégories de projets sont éligibles:

- les projets directs d'accompagnement des enfants et de leurs familles;
- les projets de mise en réseau et d'analyse de pratiques, quand ils sont destinés à accompagner le travail de coopération pluri-institutionnelle et pluridisciplinaire des acteurs intervenant auprès des enfants.

Bénéficiaires

L'appel à projets s'adresse aux organismes sans but lucratif: associations, établissements publics et collectivités territoriales.

Dossier à constituer et calendrier

La plaquette détaillée ainsi que le dossier de demande de subvention sont en ligne sur le site fondationdefrance.org rubrique *Trouver un financement*.

Date limite de dépôt des candidatures: 18 décembre 2019

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous à:

Programme Enfance Anne Bouvier Tél.: 01 44 21 31 34 E-mail: enfance@fdf.org

Bourses aux jeunes majeurs sans soutien familial

APPEL À PROJETS

L'autonomie financière et l'entrée dans la vie active des jeunes adultes sont de plus en plus tardives en raison notamment de la prolongation des études et des difficultés d'accès à l'emploi et au logement. De ce fait, ils dépendent plus longtemps des ressources familiales, ce qui s'avère problématique lorsque les jeunes ne peuvent recourir à ce soutien. C'est pourquoi la Fondation de France attribue des bourses à de jeunes majeurs (18 - 25 ans) résidant sur les territoires couverts par ses Fondations régionales Méditerranée, Grand Ouest et Nord.

Bénéficiaires

Les dossiers de demande de bourses doivent être présentés par tout professionnel engagé aux côtés du jeune.

Dossier à constituer et calendrier

La composition et les modalités de dépôt des dossiers sont détaillées dans un texte disponible sur plaquette et sur le site fondationdefrance.org, rubrique *Trouver un financement*.

Date limite de dépôt des candidatures: 10 avril 2019

→ À qui s'adresser

À la Fondation de France Grand Ouest, Méditerranée ou Nord (voir contact figurant sur la carte au dos).

Grandir en cultures

Voir p. 40

Handicap

Ambitieuse, la loi du 11 février 2005 engage les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires pour garantir aux personnes handicapées - quels que soient leur âge, la nature et l'origine de leur handicap - leur participation à la vie sociale. Même si des progrès sensibles ont été réalisés, il n'en reste pas moins nécessaire de poursuivre dans cette voie, de sorte que la cité soit ouverte à tous et que la place de la personne handicapée comme personne à part entière soit véritablement reconnue.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action ?	À qui vous adresser ?
Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées APPEL À PROJETS	Projets (financement) Études-actions Appui méthodologique	Toutes régions	Au siège

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

Il s'agit, dans une logique de non-discrimination, d'encourager la participation des personnes handicapées à l'ensemble des services de la cité. Par ailleurs, si leur citoyenneté est largement soutenue par les dispositifs légaux, leur place comme personne à part entière doit encore être confortée, en particulier leur participation directe aux projets qui les concernent, leur implication dans la vie associative et politique ou encore la reconnaissance de l'expression de leur sexualité.

Pour accompagner le changement de modèle d'intégration des personnes handicapées porté par le nouveau cadre légal, la Fondation de France propose depuis 2007 un programme qui entend influencer positivement le regard de la société et agir en faveur de l'égalité des droits entre personnes handicapées et personnes valides.

APPEL À PROJETS





· Accès de tous à tout

Tous les domaines peuvent être pris en considération, pour ce qui ne relève pas de compétences et de financements institutionnels déjà identifiés: la santé, le logement, l'éducation, l'emploi, l'accessibilité, l'accès aux activités de loisirs, sportives, culturelles, l'engagement associatif et politique.

Les projets sont de préférence portés par des associations qui s'adressent à tous les publics (différents types de handicap, mixité avec les valides). Une attention particulière sera portée aux initiatives prenant en compte différents domaines de vie et/ou assurant une plus grande continuité des réponses dans une logique de parcours de vie.

Les initiatives devront associer directement les publics concernés, véritables partenaires dans la construction du projet. Seront également examinées les actions qui valorisent les compétences, les capacités des personnes handicapées à intervenir dans la vie locale, leur engagement associatif et politique.

Exemples de projets soutenus:

formation décloisonnée menée au niveau d'une ville, rassemblant des professionnels de structures d'accueil de la petite enfance, de l'Éducation nationale, de centres de loisirs, pour favoriser un parcours coordonné des enfants handicapés en milieu ordinaire;

- accompagnement de créateurs d'entreprise avec un statut de travailleurs handicapés par des bénévoles, action complémentaire aux dispositifs de droit commun;
- soutien apporté à une association portée par des jeunes déficients intellectuels qui s'impliquent localement dans des activités de solidarité;
- aide apportée aux usagers sous curatelle d'un établissement spécialisé en période électorale pour se forger une opinion, participer au débat et voter.

· Vie affective, sexuelle et parentalité

L'expression de la sexualité des personnes handicapées est une composante essentielle de leur citoyenneté. La sexualité n'est pas limitée à la génitalité, elle englobe d'autres dimensions comme l'estime de soi, le renforcement des liens sociaux, le rapport au corps, la parentalité.

Ces dimensions de la vie affective et sexuelle doivent être intégrées dans une démarche plus large de parcours de citoyenneté s'appuyant sur le principe d'autodétermination.

La cohérence entre les interventions des différents acteurs (personnes concernées, familles, tuteurs, professionnels) pour les projets sur la vie affective, ou des différents partenaires accompagnant la parentalité (secteur médico-social, sanitaire, aide sociale à l'enfance) devra être recherchée.

Un cadre déontologique explicite portant en particulier sur le respect de l'intimité et le devoir de protection, les droits et devoirs dans la relation à l'autre, soutient la mise en œuvre du projet.

Exemples de projets soutenus:

- financement de l'animation de groupes de parole destinés à des adultes hébergés en foyer de vie sur le thème de la vie affective et de la sexualité;
- étude-action sur le parcours de soin de femmes parturientes en situation de handicap moteur.

Critères

• Les initiatives sont portées par le secteur associatif, les services publics, ou émanent d'une coopération entre le milieu dit ordinaire et le secteur spécialisé (médico-social, sanitaire);

- la participation directe des personnes handicapées dans les choix, les contenus, le déroulement, l'évaluation du projet sera recherchée;
- les actions s'appuient sur des partenariats personnes handicapées, familles, professionnels, collectivités – permettant de travailler en complémentarité, ou sur une mutualisation de moyens entre associations spécialisées. La cohérence de leurs interventions devra être recherchée;
- les projets s'appuient sur un diagnostic du contexte local (besoins et attentes);
- l'accessibilité du service a été pensée en termes de coûts, de territoire, de modalités de fonctionnement;
- les projets s'inscrivent dans la durée;
- les critères d'évaluation des projets sont pertinents.

Attention, la Fondation de France ne finance pas:

- le fonctionnement régulier des organismes;
- les projets qui font partie intégrante des missions finançables par les politiques publiques et, de façon générale, les projets qui relèvent des obligations légales, les actions de communication ou de sensibilisation sur le thème du handicap (excepté sur l'axe « Vie affective, sexualité et parentalité »).

Bénéficiaires

Cet appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif: association (centre social, maison de quartier...), collectif d'usagers, établissement médico-social, établissement public, coopérative, office HLM, collectivité locale ou territoriale...

Dossier à constituer et calendrier

Dates limites de dépôt des candidatures: 16 janvier, 24 avril et 18 septembre 2019

Des dossiers de candidature adaptés, en Facile à lire et à comprendre (FALC) ou accessibles aux synthèses vocales, sont communiqués sur demande par mail.

PUBLICATIONS

- Sexualité et parentalité des personnes handicapées: comment transformer les représentations?, Fondation de France, 2015.
- Sexualité et handicap: parlons-en!, Fondation de France, 2013
- Quand la malvoyance s'installe, guide pratique à l'usage des adultes et de leur entourage, Éditions Inpes/Fondation de France, 2008.
- Handicap et citoyenneté, coll. «Repères pour éduquer», coédité par la Fondation de France et Civisme et démocratie, 2008.
- Dossier «Handicap et citoyenneté», revue Territoires, mensuel de l'ADELS publié avec le soutien de la Fondation de France, 2008.
- La Surdité de l'enfant, guide pratique à l'usage des parents, Éditions Inpes/Fondation de France, 2005.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Personnes handicapées **Marie Nezam**

Tél.: 01 44 21 31 68

E-mail: personneshandicapees@fdf.org

Grand âge

La forte augmentation du nombre de personnes âgées et très âgées durant les 30 dernières années s'est accompagnée d'évolutions législatives destinées à améliorer leur qualité de vie: promotion des droits et libertés des usagers des services et établissements médico-sociaux, développement de politiques gérontologiques locales, promulgation d'une loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Pour autant, la reconnaissance des personnes âgées comme des citoyens à part entière ne va pas de soi. La Fondation de France est témoin de la tendance de notre société à disqualifier les personnes en perte d'autonomie, à les surprotéger et à les enfermer dans des hébergements spécifiques. Les professionnels et les familles expriment leur difficulté à respecter et à prendre en compte les choix de vie et les désirs des personnes âgées, en particulier pour les plus vulnérables d'entre elles et pour les personnes en fin de vie.

C'est pourquoi la Fondation de France soutient des initiatives qui favorisent la participation des personnes âgées à la vie citoyenne, qu'elles résident à domicile ou en établissement, et qui reconnaissent la capacité des personnes âgées à décider de leur mode de vie, en acceptant les risques éventuels qui découlent de ces choix.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action? À qui vous adresser?
Vivre ses choix, prendre des risques, jusqu'à la fin de sa vie APPEL À PROJETS	Projets (financement) Formations Recherches-actions Appui méthodologique	Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos
Vieillir acteur et citoyen de son territoire APPEL À PROJETS	Projets (financement) Formations Recherches-actions Appui méthodologique	Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos

Vivre ses choix, prendre des risques, jusqu'à la fin de sa vie

La Fondation de France est témoin des difficultés auxquelles sont confrontés les personnes âgées et les aidants, qu'ils soient professionnels ou non: à domicile comme en établissement, tous rencontrent des situations qui questionnent les limites du droit de la personne âgée à décider de son mode de vie.

Sécurité et respect de la volonté des personnes âgées, de leur intimité, de leurs habitudes de vie sont-ils compatibles? Comment respecter les désirs d'une personne qui n'a plus l'usage de la parole? Que faire lorsque la famille souhaite l'entrée d'un proche âgé en établissement au nom de sa sécurité et que celui-ci s'y oppose? Comment organiser le maintien de la personne sur son lieu de vie (domicile, Ehpad...) lorsque son état se dégrade? Comment soutenir les proches et les professionnels confrontés à la fin de vie et au deuil? Face à ces questions, il n'existe pas de réponse a priori, mais la tendance actuelle consiste à prendre en charge les personnes âgées pour éviter les risques, au détriment de leur autonomie et de leur qualité de vie.

Cependant, des établissements et services ont montré qu'il était possible de «faire autrement» quels que soient l'âge ou l'état de dépendance de la personne, lui laissant la possibilité de décider pour elle-même.

Les solutions adaptées passent par la formation, la réflexion partagée sur les pratiques, la négociation entre tous les acteurs concernés (personnels de toutes les catégories, personnes âgées – assistées, si nécessaire, d'un représentant – familles, bénévoles...).

APPEL À PROJETS



En 2019, la Fondation de France poursuit son soutien aux démarches et aux initiatives concrètes qui améliorent les pratiques et reconnaissent aux personnes âgées le droit de rester actrices de leur vie, jusqu'à la fin de leur vie.

Pour cela, cet appel à projets encourage une meilleure concertation autour des situations jugées à risque, une plus grande liberté de parole et de choix des personnes âgées, et l'élaboration de projets autour de la fin de vie et du deuil.

Deux axes seront privilégiés:

• axe 1: respect des choix et des volontés des personnes

Il s'agit d'encourager les établissements et services à modifier leur organisation pour concilier les contraintes des professionnels et les choix de vie des personnes âgées, à mettre en place des coopérations avec des acteurs de la société civile locale pour favoriser les droits et libertés des personnes âgées;

• axe 2: accompagner la fin de vie et l'après-décès

Il s'agit de prendre en compte autant que possible les souhaits de la personne quant au lieu et aux conditions de sa fin de vie; de créer les conditions d'un dialogue sur la mort pour apaiser la souffrance pour les vivants, ceux qui vont mourir et ceux qui les accompagnent; de repenser la place des rites et accompagner les endeuillés. Pour les deux axes, les projets soumis peuvent être:

- des formations et des initiatives destinées à soutenir au long cours les équipes professionnelles ou bénévoles et les aidants;
- des actions destinées aux personnes âgées là où elles vivent et là où elles décèdent. Cela peut concerner par exemple l'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles dans les décisions concernant leur mode de vie et le respect de leurs habitudes.

Les projets soumis peuvent s'étendre sur plusieurs années.

Les projets proposés doivent:

- partir de l'analyse de situations concrètes jugées insatisfaisantes du point de vue du respect du droit au choix ou au risque;
- exposer la démarche collective mise en place pour y répondre et les effets attendus;
- favoriser la pluridisciplinarité avec la mobilisation effective de l'ensemble des acteurs:
- prévoir les modalités d'évaluation de la démarche (impact sur les pratiques);
- indiquer comment la démarche et l'action envisagées s'articulent avec le projet associatif, de service ou d'établissement et/ou le plan de formation;
- bénéficier d'un co-financement;
- pour les formations à la démarche palliative, s'assurer de l'implication des équipes mobiles et réseaux de soins palliatifs.

La Fondation de France ne finance pas: les postes salariés, les formations individuelles et les formations «clés en main», les formations des bénévoles d'accompagnement, le remplacement du personnel en formation, les travaux de construction ou rénovation, les actions de communication et les projets audiovisuels qui ne sont pas partie intégrante d'une démarche de formation d'équipe.

Le jury pourra, à titre exceptionnel, retenir des projets de recherche-action visant un changement de pratiques dans le sens d'une plus grande liberté de choix laissée aux personnes âgées.

Bénéficiaires

Les associations (d'aide à domicile, de familles, de personnes âgées, de bénévoles...); les établissements publics ou privés à but non lucratif accueillant des personnes âgées.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette de présentation qui précise les critères, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

Dates limites de dépôt des candidatures (en ligne): 12 mars puis 3 septembre 2019

PUBLICATION

Une brochure intitulée *Vivre ses choix*, *prendre des risques jusqu'à la fin de la vie*, destinée aux professionnels et aux familles, est disponible sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous au:

Programme Personnes âgées

Agathe Gestin

Tél.: 01 44 21 31 70

E-mail: personnesagees@fdf.org

Vieillir acteur et citoyen de son territoire

Cet appel à projets vise à favoriser l'implication et la participation des habitants âgés dans tous les domaines de la vie locale afin qu'ils soient reconnus comme des citoyens à part entière. Les actions proposées porteront donc sur l'amélioration de la participation des habitants âgés du territoire aux projets qui les concernent; elles favoriseront la vie sociale en créant des lieux d'échanges, de convivialité; elles proposeront des opportunités d'engagement des personnes âgées dans des démarches concourant au développement du territoire; elles permettront l'ouverture des structures et services dédiés aux personnes âgées aux autres habitants du territoire et leur contribution aux projets locaux d'intérêt général.

APPEL À PROJETS



Il se décline en trois axes:

• acteur de sa vie, citoyen de son territoire

Il s'agit d'encourager les acteurs, et plus particulièrement les collectivités locales, à prendre en compte dans leurs politiques

les habitants vieillissants pour leur permettre de continuer à participer activement à la vie locale, à être reconnus dans leurs compétences et leurs expériences. Les actions soutenues portent donc sur l'amélioration de la vie quotidienne ou de la vie sociale des habitants du territoire. Elles visent à:

- permettre à chacun de conserver une implication locale et un rôle social;
- lutter contre les facteurs d'isolement et prévenir la ségrégation des âges;
- valoriser le sentiment d'utilité des personnes âgées par un soutien réciproque entre générations;
- encourager la parole des plus âgés et les échanges entre habitants de tous âges autour de productions communes;
- faire des établissements et services existants ou futurs, des lieux d'animation de la vie locale et des lieux-ressources pour les habitants en créant des espaces de rencontre et d'échange;
- encourager la conception d'habitats alternatifs, favorisant la mixité sociale, la réflexion autour du vieillissement et son anticipation (habitats participatifs, solidaires, autogérés, intergénérationnels...).

· les nouvelles technologies au service du lien social

Il s'agit de favoriser la continuité ou la création de liens solidaires via des solutions technologiques conçues avec les personnes âgées et adaptées à leurs attentes. Les initiatives soutenues:

- permettent une meilleure connaissance des attentes et besoins des personnes âgées en matière de lutte contre l'isolement grâce aux nouvelles technologies;
- favorisent l'autonomie de la personne dans la vie quotidienne tout en préservant ou renforçant son intégration sociale et les solidarités de proximité (voisinage, famille, amis...):
- améliorent la participation des personnes âgées à la vie citoyenne, aux décisions qui les concernent et/ou au développement de leur territoire;
- prennent en compte l'évaluation de l'impact de l'utilisation des nouvelles technologies par les personnes âgées.
- anticiper les ruptures et accompagner les trajectoires et transitions liées au vieillissement

La Fondation de France encourage des démarches territoriales destinées à :

- soutenir les réseaux de solidarité autour des personnes âgées (qu'ils soient familiaux ou de voisinage);
- assurer le plus en amont possible une veille sociale des différents acteurs (familles, voisins, professionnels, élus) face aux situations de pertes ou de ruptures non souhaitées qui risquent de conduire à l'isolement, au repli sur soi, voire au suicide.

Critères

La Fondation de France soutient les démarches qui permettent une meilleure participation des personnes âgées dans la vie citoyenne locale et dans des dynamiques collectives.

Pour cela, les projets doivent:

- associer les bénéficiaires à la définition des objectifs et des actions afin que ces personnes soient autant que possible actrices et porteuses du projet;
- partir d'un diagnostic territorial des attentes et des besoins des habitants âgés et des autres habitants;
- proposer des réponses non strictement médicosociales, en favorisant le travail en commun d'acteurs locaux gérontologiques et non gérontologiques;

apporter des réponses qui ne stigmatisent pas les bénéficiaires, par exemple en favorisant l'ouverture des structures d'accueil ou d'hébergement sur la vie locale.

Une attention particulière sera accordée aux projets permettant de mieux repérer et impliquer les personnes les plus isolées ou vulnérables qui restent méconnues des dispositifs classiques.

Dans le cadre de ses appels à projets, la Fondation de France ne finance pas:

- les technologies visant uniquement la sécurisation de la personne dans et hors de son domicile;
- l'achat de véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite;
- les études techniques ou de marché préalables à la commercialisation d'un produit.

Bénéficiaires

L'appel à projets s'adresse aux établissements, services et associations à but non lucratif, aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), aux groupements d'intérêt public (GIP), aux autres établissements publics.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette de présentation qui précise les critères, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

Dates limites de dépôt des candidatures (en ligne): 12 mars puis 3 septembre 2019

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous au:

Programme Personnes âgées

Agathe Gestin

Tél.: 01 44 21 31 70

E-mail: personnesagees@fdf.org

Habitat

Avoir un logement adapté à ses besoins, et cela dans des quartiers et des territoires où il fait bon vivre et qui facilitent l'insertion et l'intégration, est un élément essentiel pour chacun et en particulier pour les personnes fragiles ou vulnérables. Or de nombreuses personnes et familles rencontrent des difficultés importantes dans ce domaine et ne trouvent bien souvent que des logements inadaptés, et parfois même ne trouvent pas de logement du tout.

En France, 12 millions de personnes sont aujourd'hui en situation de vulnérabilité à l'égard de leur logement et 3,8 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ne trouvent qu'une solution d'habitat totalement indigne ou indécente, souvent dans des territoires où il est difficile de s'épanouir.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Habiter et vivre ensemble sur son territoire APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Selon votre département, adresse figurant sur la carte au dos	z-vous au contact
Soutien d'expérimentations			
Logement des travailleurs précaires	Opération expérimentale	7 territoires définis	Au siège
Copropriétés dégradées	Opération expérimentale (financement)	3 territoires en cours de définition	Au siège
Habitat partagé et solidaire	Opération expérimentale (financement)	Toutes régions	Au siège

Habiter et vivre ensemble sur son territoire

La Fondation de France soutient des projets de logement autonome, principalement pour un public exclu des dispositifs de droit commun. Il s'agit d'initiatives favorisant l'accès ou le maintien des ménages défavorisés dans un logement autonome et stable.

Pour faire face à cette problématique, le programme Habitat encourage la solidarité et la diversité de l'habitat dans les territoires urbains et ruraux. Et, à l'échelle d'un quartier de logements à vocation sociale, la Fondation de France favorise la participation durable des habitants à l'aménagement de leur quartier.

APPEL À PROJETS



La Fondation de France finance les projets qui visent à favoriser:

- le logement, en s'attachant à l'accès et au maintien des personnes en difficulté dans un logement autonome, notamment en agissant sur l'offre immobilière qui leur est accessible.
 - Elle peut, par exemple, soutenir des actions:
- de gestion locative adaptée aux populations en situation de précarité,
- de mobilisation du parc immobilier privé, voire public,
- de soutien à l'implication des personnes concernées;
- la solidarité et la diversité de l'habitat social dans les territoires urbains et ruraux. Il s'agit de soutenir les actions permettant d'accompagner le développement de l'habitat social sous toutes ses formes, dans un territoire qui

- en serait dépourvu, et de concevoir autrement l'habitat populaire:
- en territoire urbain, en facilitant l'intégration d'opérations de logements à vocation sociale dans des communes ou quartiers qui en seraient aujourd'hui faiblement dotés,
- en territoire rural, sur des espaces économiquement fragiles, en perte de vitesse. La Fondation de France accompagne une politique de l'habitat diversifiée en soutenant la production de logements privés à vocation sociale, dans une stratégie globale de développement des territoires;
- l'implication des habitants dans leurs lieux de vie. Devant les difficultés à mobiliser les habitants sur l'avenir de leur quartier et pour faire face à la dégradation du cadre de vie, le programme Habitat soutient:
- les actions qui favorisent une participation active des habitants dans le cadre des opérations de rénovation urbaine ou d'aménagement d'un quartier d'habitat à vocation sociale,
- les actions qui permettent une participation réelle et durable des habitants à un projet de quartier où sont recensées des difficultés, la gestion et le partage d'espaces communs du territoire concerné, et qui favorisent ainsi une appropriation. Il s'agit que soit prise en compte la capacité des résidents à être responsables de leur habitat, individuellement et collectivement.

Attention, la Fondation de France ne finance pas:

- les investissements lourds destinés à des acquisitions, des constructions ou des réhabilitations concernant le gros œuvre de lieux destinés à loger, héberger ou accueillir des personnes voire de l'équipement mobilier;
- le fonctionnement régulier des organismes;

 les dispositifs pris en charge habituellement par les pouvoirs publics.

Un accompagnement pourra être proposé aux petites associations qui rencontreraient des difficultés pour compléter le dossier de demande de subvention.

Bénéficiaires

L'appel à projets concerne exclusivement les organismes à but non lucratif (associations, établissements publics, communes...).

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le site fondationdefrance.org ou demander la plaquette détaillée, qui indique notamment les critères auxquels la Fondation de France sera particulièrement attentive. Dates limites de dépôt des dossiers: 12 mars et 10 septembre 2019

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous à:

Programme Habitat
Patrice Cieutat
Tél.: 01 44 21 87 49
E-mail: habitat@fdf.org

Soutien d'expérimentations

Logement des travailleurs précaires

Les membres du comité Habitat ont ressenti la nécessité que la Fondation de France s'investisse sur une problématique qui s'est largement développée ces dernières années: les conditions de précarité de logement des travailleurs pauvres (contrats de travail précaires). Ces personnes, bien souvent invisibles, se retrouvent actuellement dans des centres d'hébergement d'urgence ou temporaire, en squat, hébergés chez des tiers mais aussi dans les entrepôts de certaines sociétés. Le programme Habitat s'investit sur sept territoires en France pour rechercher de nouvelles solutions à apporter avec d'autres partenaires.

Copropriétés dégradées

Devant le quasi échec des plans de sauvegarde mis en place par l'État ces dernières années pour faire face à la problématique complexe des copropriétés dégradées, la Fondation de France a décidé d'engager un travail méthodologique, valorisant l'implication en amont du secteur associatif, pour dénouer, avec les partenaires et d'abord les occupants de ces copropriétés, les situations complexes qui empêchent la bonne tenue de ces copropriétés. Depuis 2015 sont soutenues

des actions portées par des groupes d'habitants permettant de dynamiser et d'améliorer la situation de petites copropriétés fragilisées.

Habitat partagé et solidaire

Des formes nouvelles d'habitat sont portées par des groupes de personnes qui souhaitent vivre autrement, avec davantage de mixité et de solidarité, et en co-construisant leur projet d'habitat. Ces opérations très complexes mais innovantes doivent permettre de rechercher des solutions complémentaires d'habitat social et très social, et peuvent concerner de nouvelles formes de logement pour les personnes âgées ou les personnes handicapées.

Pour avancer sur cette question, un groupe de travail interprogrammes (constitué des membres des comités des programmes Personnes âgées, Habitat et Maladies psychiques) a été mis en place et se réunit régulièrement. La Fondation de France soutient en priorité les projets qui peuvent s'adresser à des publics mixtes, impliquant des ménages modestes et très modestes. La qualité de l'accompagnement des groupes de futurs habitants sera privilégiée, ainsi que l'apport, l'ouverture de ces opérations aux territoires concernés.

→ Pour en savoir plus

S'adresser au siège de la Fondation de France

Programme Habitat Patrice Cieutat Tél.: 01 44 21 87 49 E-mail: habitat@fdf.org

Emploi, économie sociale et solidaire

Le monde du travail est confronté à de profondes mutations qui induisent de nouvelles vulnérabilités. Depuis les années 1980, face au développement du chômage, la Fondation de France soutient des projets qui favorisent la réinsertion professionnelle durable des personnes éloignées de l'emploi.

Aujourd'hui, la crise économique dégrade les conditions de travail et rend de plus en plus incertain un emploi stable et de qualité. En même temps se développent de nouvelles formes de travail qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un revenu.

Pour continuer à soutenir des solutions innovantes et pertinentes, le programme Emploi de la Fondation de France propose de nouvelles orientations depuis 2017.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Emploi et activité: des solutions innovantes	ns innovantes	Selon votre département, adresse figurant sur la carte au dos	ez-vous au contact
et solidaires pour une société numérique intégrante APPEL À PROJETS		Actions d'envergure nationale	Au siège

Emploi et activité: des solutions innovantes et solidaires pour une société numérique intégrante

APPEL À PROIETS



Les difficultés face à l'emploi concernent aujourd'hui toutes les catégories de population, tout en prenant des formes diverses selon l'âge, le diplôme et l'expérience des personnes: privation totale ou partielle, contrats de courte durée, cumul d'activités et temps de travail éclaté, gestion des transitions entre différents statuts... Par ailleurs, il devient nécessaire de prendre en compte le rôle de la révolution numérique – porteuse de promesses et d'inquiétudes nouvelles – dans les métamorphoses actuelles de la société.

Ainsi, les réalités du travail et de l'emploi telles qu'elles s'étaient stabilisées au cours du XX° siècle évoluent fortement. De nouvelles garanties sociales, collectives et attachées à la personne, doivent être inventées.

Alors que la digitalisation croissante de la société peut favoriser l'isolement, il est nécessaire de soutenir des projets intégrateurs qui créent de la solidarité.

Dans ce contexte, le programme Emploi soutiendra des démarches innovantes qui lèvent des obstacles (liés à la personne, au territoire ou au secteur d'activité) et permettent l'accès à un revenu lié à un travail, autour de 3 axes:

 soutenir la création de services d'utilité sociale, dans le cadre d'une économie qui sécurise les professionnels et les consommateurs;

- soutenir des dynamiques collectives qui facilitent l'accès des individus à une activité professionnelle et sécurisent les parcours dans une société où le salariat n'est plus garanti pour tous;
- soutenir l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour accéder au travail dans une société numérique.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette de présentation qui précise les critères, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

Dates limites de dépôt des dossiers: 23 janvier et 29 mai 2019

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous au:

Programme Emploi **Marion Ben Hammo** Tél.: 01 44 21 31 96 E-mail: emploi@fdf.org

Exclusion et précarité

Quatre programmes de la Fondation de France soutiennent des initiatives destinées aux personnes en situation précaire ou menacées par la marginalisation:

- Langage: porte d'entrée sur le monde et puissant vecteur d'intégration sociale et professionnelle, le langage est apparu comme le point commun de deux projets innovants soutenus par la Fondation de France. L'année 2019 sera consacrée à soutenir leur croissance dans une logique d'essaimage, et à s'appuyer sur leur expérience et sur les expertises déjà existantes pour tracer les contours d'un nouveau programme sur le langage.
- Prisons: l'accompagnement à la sortie des personnes détenues est fondamental pour prévenir les risques de récidive.
 La réinsertion des personnes détenues, quelle que soit la durée de leur peine, doit les aider à retrouver, avec un accompagnement social adapté, leur autonomie et leur place dans la société et éviter ainsi la récidive.
- Les Réveillons de la solidarité: organisés en fin d'année, ils prennent en compte l'extrême solitude que l'on peut ressentir à cette période et sont l'occasion de fêtes dans lesquelles se retrouvent, s'impliquent et partagent des personnes aux situations très variées. Il s'agit d'inventer et de fêter ensemble!
- Solidarité migrants: du fait des guerres, de l'instabilité ou des crises prolongées, le nombre de personnes poussées à fuir hors de leur pays n'a cessé d'augmenter. Il est aujourd'hui primordial de soutenir les solidarités nouvelles qui émergent pour apporter une réponse efficace et digne aux besoins des migrants.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Langage	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Prisons APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Réveillons de la solidarité APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos	
Solidarité migrants	Projets (financement) Projets (financement)	En France À l'international: Liban, Jordanie, Irak, Turquie	Au siège Au siège

Langage

Source de curiosité et d'intuition, deux projets très innovants ont été soutenus depuis plusieurs années par la Fondation de France à la marge de ses programmes: l'un concerne des concours d'éloquence et l'autre la valorisation de l'éducation plurilingue. Cet accompagnement a fait émerger une réflexion autour de la maîtrise du langage, comme clé d'intégration sociale et d'ouverture sur le monde. Dans un contexte où la mondialisation se traduit notamment par la multiplicité linguis-

tique et culturelle au sein d'un même pays, la capacité à se repérer dans la langue, à jouer avec ses registres, l'aisance dans l'expression, la compréhension des codes, représentent une porte d'entrée sociale et professionnelle, un levier d'inclusion, mais aussi une possibilité de reconnaissance de soi-même.

La Fondation de France a donc décidé en 2019 de poursuivre son exploration de la thématique dans la perspective de l'ouverture éventuelle d'un programme dédié.

Prisons

La rupture brutale provoquée par l'incarcération, de courte ou de longue durée, favorise un processus de désocialisation, déjà à l'œuvre chez nombre de personnes en situation de précarité avant leur emprisonnement.

Par ailleurs, la surpopulation carcérale est un problème majeur qui ne cesse de s'aggraver. En août 2018, on comptait 70 519 per-

sonnes détenues pour 59 870 places opérationnelles, avec plus de 1 500 détenus dormant sur un matelas au sol.

Cette sur-occupation, particulièrement préoccupante en maisons d'arrêt, nuit non seulement aux conditions de détention des personnes écrouées, mais aussi à leur accompagnement médical et social, ainsi qu'à leur préparation à la sortie.

Des études montrent que les risques de récidive sont beaucoup plus élevés lorsque la personne a quitté la prison sans anticipation ni accompagnement à la sortie. Les services pénitentiaires d'insertion et de probation ne peuvent assumer seuls ce travail de préparation de projets individualisés de réinsertion dans des conditions satisfaisantes. Ils doivent travailler avec un réseau de partenaires diversifiés.

APPEL À PROJETS



La Fondation de France soutient des actions permettant de:

- préparer et accompagner la sortie de prison, dans le cadre d'un projet global de réinsertion;
- soutenir et accompagner l'insertion sociale de personnes condamnées à des mesures et sanctions alternatives à la détention;
- favoriser le maintien des liens entre les personnes détenues et leurs proches.

Critères

Les projets seront analysés selon les critères suivants:

 l'accompagnement global des personnes, avec une articulation avérée de la prise en charge sur les plans sanitaire, social, hébergement...;

- le partenariat et le travail en réseau entre les associations, l'institution pénitentiaire et les structures de droit commun;
- le caractère innovant de l'action, en rapport avec le contexte local;
- la prise en compte de l'entourage familial;
- la prise en compte des acteurs des lieux de détention dans le montage des actions;
- la participation des personnes détenues à la conception et au déroulement des projets;
- · le souci de l'évaluation.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette détaillée, qui indique notamment la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

Date limite de dépôt des dossiers: 15 mai 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Prisons **Sophie Lasserre** Tél.: 01 44 21 31 44 E-mail: prisons@fdf.org

Réveillons de la solidarité

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Fondation de France soutient l'organisation de réveillons solidaires conçus par et pour des personnes en difficulté et isolées.

Ces fêtes sont aussi l'occasion de rencontres entre populations qui ne se côtoient pas forcément bien qu'elles vivent ensemble dans un même quartier, village...

APPEL À PROJETS

Critères

Le projet se déroule à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il concerne des personnes en grande difficulté sociale et économique et/ou exclues des réunions festives de cette période. Il favorise les rencontres entre des personnes d'âges, de cultures et de milieux différents. Les responsabilités et les décisions sont partagées entre les organisateurs (professionnels et/ou bénévoles) et les personnes en difficulté.

Le projet valorise ceux qui contribuent à sa réalisation.

Bénéficiaires

Les associations, collectifs, et plus généralement les organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée peuvent répondre à cet appel à projets.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette de présentation qui précise les critères, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous au:

Programme Réveillons de la solidarité E-mail: reveillons@fdf.org

Solidarité migrants

Voir p. 27

Urgences et post-urgences France

La Fondation de France dispose d'une solide expérience de solidarité dans le domaine de la post-urgence, au niveau national comme à l'international. Grâce à la générosité de ses donateurs, elle intervient lors de crises qui affectent une population ou un territoire, pour accompagner les personnes sinistrées et victimes vers le retour à une vie normale. « Reconstruire la vie », tel est l'objectif qui guide son action.

Avec une attention tournée vers les plus vulnérables, cherchant un effet durable, la Fondation de France sait s'adapter aux réalités locales, en complémentarité avec les aides publiques ou d'autres organismes privés, et en collaboration étroite avec les acteurs du territoire (pouvoirs publics, tissu associatif, chambres consulaires, organismes représentatifs...).

En France, elle s'est ainsi mobilisée lors des tempêtes de 1999, de la catastrophe industrielle de l'usine AZF en 2001, des tempêtes Klaus et Xynthia en 2009 et 2010, des inondations dans le Var en 2011 et dans les Alpes-Maritimes en 2015. Elle a apporté son soutien aux victimes des attentats de 2015 et 2016. Après le passage des ouragans Irma et Maria dans les Antilles en 2017, la Fondation de France a choisi de se mobiliser prioritairement sur les îles antillaises françaises. En 2018, ce sont de nouvelles intempéries dans l'Aude qui ont fait l'objet d'appuis ciblés, en lien avec les acteurs locaux.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Post-urgences France	Aides individuelles et projets (financement)	En France	Au siège
Ensemble face au terrorisme: aide aux victimes	Aides individuelles et projets (financement)	En France	Au siège

En fonction des situations de crise

Après avoir procédé à l'évaluation des besoins locaux, la Fondation de France détermine les axes d'intervention prioritaires. Son intervention se concentre généralement sur le soutien psycho-social, l'aide à la relance économique et l'aide au secteur associatif. Elle réserve en premier lieu son soutien aux familles qui se trouvaient déjà dans une situation de fragilité avant la crise, et qui, du fait des dégâts et/ou des traumatismes subis, peuvent rapidement basculer dans la précarité et le dénuement.

Des informations actualisées sont disponibles sur le site fondationdefrance.org: fiches de synthèse des projets soutenus, cartographie détaillée, vidéos et photos, témoignages...

Un bilan détaillé des actions engagées et un compte emploisressources sont publiés en fin d'opération et lors des bilans annuels (pour les interventions supérieures à 500 000 euros).

→ Pour en savoir plus

S'adresser au siège de la Fondation de France

Programme Urgences Karine Meaux Tél.: 01 44 21 87 23

E-mail: urgences@fdf.org

Ensemble face au terrorisme: aide aux victimes

Le programme Ensemble face au terrorisme a pour objet de couvrir les besoins d'aide et d'assistance des victimes et des proches des personnes disparues lors des attaques du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis, et du 14 juillet 2016 à Nice. Il est financé grâce à l'élan de solidarité qui s'est exprimé après les attentats. La collecte recueillie pour les victimes du 13 novembre a été intégralement affectée. En revanche, une partie des fonds collectés pour les victimes du 14 juillet est toujours disponible et peut être mobilisée notamment via les associations d'aide aux victimes membres du réseau France Victimes.

Toutes les actions que mène la Fondation de France s'inscrivent dans une volonté de retisser du lien social, de créer de nouvelles formes de solidarité dans une société fondée sur le respect de l'autre, la tolérance et la liberté.

→ Pour en savoir plus

S'adresser au siège de la Fondation de France

Programme Ensemble face au terrorisme

Mélanie Hubault

Tél.: 01 44 21 31 44

E-mail: ensemblefaceauterrorisme@fdf.org

Santé

Santé des jeunes

Marquée par de profondes mutations et de grandes incertitudes, l'adolescence a été identifiée comme une période bien spécifique du développement. Depuis 1994, la Fondation de France a soutenu toutes sortes d'actions favorisant le repérage, la prise en compte, le traitement du mal-être des jeunes, dans ses diverses expressions. En 2019, l'intervention du programme Santé des jeunes concernera la mise en œuvre d'actions articulées autour de la notion de parcours de soins dans le but de favoriser les passerelles entre les différents acteurs de la jeunesse, et de permettre un repérage précoce et une meilleure prise en soins des adolescents et des jeunes adultes.

Par ailleurs, à travers le programme Cap au vert, initié en 1994, la Fondation de France propose à des jeunes en rémission d'une maladie grave, atteints d'une pathologie chronique invalidante mais actuellement bien contrôlée ou porteurs d'un handicap physique ou psychique, de partir en vacances avec des jeunes en bonne santé dans des centres de vacances ordinaires, tout en bénéficiant d'un encadrement médical adapté.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Soutenir les jeunes en souffrance psychique APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Selon votre département, adresse figurant sur la carte au dos	z-vous au contact
Cap au vert, des vacances pour les enfants malades APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège

Soutenir les jeunes en souffrance psychique

APPEL À PROJETS

Si la plupart des adolescents et jeunes adultes se portent bien, un certain nombre d'entre eux sont en grand désarroi et expriment leurs angoisses dans des comportements qui peuvent mettre leur vie en jeu.

Depuis quelques années, la Fondation de France aide les professionnels de la santé à mettre en œuvre les conditions d'une plus grande réactivité et d'une accroche thérapeutique plus efficace en direction des jeunes:

- souffrant de troubles des conduites alimentaires;
- consommateurs de produits psychoactifs;
- · suicidants ou suicidaires;
- souffrant de psychoses émergentes.

En 2019, en raison de leur forte prévalence, elle souhaite poursuivre son action notamment sur ces problématiques, en intensifiant son soutien pour le dépistage, le diagnostic précoce et l'orientation vers un parcours de soins.

Un tiers des suicidants a moins de 25 ans et, si la mortalité des jeunes par suicide est en recul depuis plus de dix ans, la France reste l'un des pays européens les plus touchés par ces morts prématurées. 16% des décès de la classe d'âge 15-25 ans lui sont imputables.

L'anorexie mentale et la boulimie sont des pathologies fréquentes et dévastatrices. Ces troubles des conduites ali-

mentaires concernent en effet 600 000 jeunes en France et sont la 3e maladie chronique de l'adolescence après l'obésité et l'asthme. Une adolescente sur trois serait concernée par des crises boulimiques.

Également, l'usage de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis...) ainsi que certaines pratiques (jeux vidéo et internet) peuvent entraîner un risque de comportement addictif chez les jeunes avec des conséquences sur leur santé physique et psychique, leur vie sociale et affective, avec par exemple le risque de décrochage scolaire, d'isolement social voire, à terme, de marginalisation.

Enfin, la plupart des troubles psychiatriques apparaît au moment de l'adolescence ou de l'entrée dans la vie adulte. Le repérage précoce de ces troubles est un enjeu majeur car il est un facteur déterminant et souvent bénéfique pour l'efficience de la prise en charge pour les patients et leurs familles.

Repérer, diagnostiquer et orienter rapidement vers des professionnels qualifiés ces jeunes, qui le plus souvent n'expriment aucune demande spontanée, permet de prévenir des crises aux conséquences parfois dramatiques et de résoudre des situations avant qu'elles ne s'enkystent et se chronicisent.

Intégrer des dispositifs de soins adaptés qui tiennent compte des besoins des jeunes et qui associent leurs familles, dorénavant reconnues comme des alliés par les professionnels de soin, permet de renforcer l'adhésion des jeunes, de limiter les effets délétères de la maladie et de favoriser leur guérison et/ou leur autonomisation.

Objectif

L'objectif de cet appel est de financer des initiatives visant à:

- améliorer l'accès aux soins pour les jeunes présentant des risques importants en matière d'addictions, de troubles des conduites alimentaires, de risque suicidaire ou autre souffrance psychique grave (en partenariat avec des structures de soin);
- et/ou faciliter le maintien dans le soin des jeunes aux parcours de soins entamés, et leur suivi.

Les projets peuvent cibler soit un seul de ces deux objectifs (accès ou adhésion), soit les deux ensemble.

Critères

- Qualité de la réflexion sur l'analyse des besoins et le contexte local;
- qualité de l'ancrage territorial et mobilisation collective des acteurs locaux;
- · compétence et expérience des intervenants;
- clarté des modalités d'intervention et d'évaluation de ces pratiques;
- participation financière de l'organisme ou de l'établissement porteur du projet.

Bénéficiaires

 Les jeunes présentant des addictions avec ou sans substance, des troubles des conduites alimentaires, un risque suicidaire ou d'autres souffrances psychiques graves, qui expriment peu ou pas leurs difficultés spontanément.

Il est essentiel que les structures déposant des projets démontrent leur très bonne connaissance de ces jeunes;

- l'entourage de ces jeunes (familles notamment);
- les professionnels des structures accueillant des jeunes en difficulté (missions locales, centres éducatifs fermés, Maisons des adolescents, Maisons de quartier, centres sociaux, PAEJ...), à la condition essentielle que le projet présenté soit en partenariat avec des structures de soins, pour mettre en place ou développer des passerelles vers les soins ou des dispositifs de maintien dans le soin;
- les professionnels des structures de soin, publiques ou privées, participant au service public, pour intervenir «hors leurs murs» ou à distance, auprès de ces jeunes;
- les professionnels des services hospitaliers, publics ou privés à but non lucratif, qui accueillent des adolescents et jeunes adultes.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette de présentation qui précise les critères, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

Date limite de réception des dossiers: 16 janvier 2019

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous au:

Programme Santé des jeunes

Mélanie Hubault Tél.: 01 44 21 31 44

E-mail: santedesjeunes@fdf.org

Cap au vert, des vacances pour les enfants malades

La Fondation de France propose à de jeunes malades ou handicapés de partir en vacances avec des enfants bien portants dans des centres de vacances classiques, tout en bénéficiant d'un encadrement médical adapté. Sont concernés des enfants atteints de pathologies graves en rémission (cancers...) ou de maladies chroniques (diabète, mucoviscidose, schizophrénie...) ou porteurs de handicaps constitués.

Initié en 1994, ce programme a développé des partenariats avec l'Union des centres sportifs de plein air (UCPA) et l'Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV), qui organisent les séjours, et plusieurs services hospitaliers qui ont relayé l'information auprès des familles et garanti l'encadrement médical des séjours.

Le déficit d'effectifs dont souffrent les hôpitaux a provoqué l'arrêt du partenariat avec un certain nombre de services avec lesquels la Fondation de France collaborait. Pour approcher les bénéficiaires, de nouvelles collaborations ont alors été engagées avec des associations s'occupant elles-mêmes d'organiser des loisirs pour enfants gravement malades.

La collaboration avec l'UCPA, en revanche, s'est poursuivie dans un climat de confiance et d'efficacité, renforcé par une connaissance réciproque de longue date.

APPEL À PROJETS

La Fondation de France s'adresse aux services hospitaliers pédiatriques volontaires ou aux associations en lien avec un service hospitalier qui, parce qu'elles prennent en charge des jeunes malades tout au long de l'année (accueil, soutien, loisirs), peuvent:

- repérer des enfants susceptibles d'être concernés par cette offre (notamment en fonction de leurs capacités physiques);
- · informer les familles;
- permettre le détachement d'un soignant (infirmier, médecin...) qui accompagnera les enfants pour assurer la continuité des soins nécessaires.

La Fondation de France finance le séjour et le transport des enfants ainsi que de l'accompagnant, et, le cas échéant, le matériel spécifique nécessaire au bon déroulement des soins quotidiens ou à la participation aux activités sportives proposées.

Calendrier

Les séjours se déroulent pendant les congés scolaires.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Cap au vert Sophie Lasserre

Tél.: 01 44 21 31 44 E-mail: capauvert@fdf.org

Maladies psychiques

Les maladies psychiques sont un enjeu majeur de santé publique. D'après les enquêtes en population générale réalisées ces dernières années, près de 3% de la population française présentent des troubles mentaux. Pour 1% d'entre eux au moins, il s'agit de troubles graves (psychoses, schizophrénies...), avec un retentissement majeur sur leur vie affective, sociale et professionnelle.

La politique de santé mentale a connu des évolutions positives ces dernières années: reconnaissance de situation de handicap psychique, politique d'investissements hospitaliers en psychiatrie, naissance des groupes d'entraide mutuelle, montée en puissance des associations d'usagers, création de nouveaux services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés ou de lieux de coordination tels que les Conseils locaux de santé mentale...

Les recherches internationales indiquent qu'un diagnostic précoce et une prise en charge rapide diminuent les risques de rechute et garantissent une meilleure qualité de vie. Or la prise en charge de ces maladies est encore, trop souvent, tardive. Il faut regretter des retards importants au diagnostic (jusqu'à 10 ans après les premiers symptômes) avec des recours fréquents aux hospitalisations en urgence.

De nombreux acteurs interviennent au quotidien dans l'aide et le soin aux personnes présentant des maladies psychiques. Mais ces diverses initiatives d'accompagnement ne relient pas suffisamment tous ces intervenants, entrainant ruptures ou impasses dans les parcours des personnes.

Enfin, les familles, qui ont une place essentielle dans l'accompagnement de ces troubles, sont encore parfois mal accueillies dans les structures de soins, notamment lors des premières hospitalisations, ce qui peut générer tensions, incompréhensions, voire souffrance de cet entourage.

Soucieuse de faire évoluer les pratiques et les représentations, la Fondation de France souhaite à travers ce programme:

- améliorer la qualité de vie et le mieux-être des personnes touchées;
- susciter un décloisonnement des pratiques en encourageant un travail concerté entre le médical, le social et le médicosocial, qui associe également les usagers et leurs familles dans la mesure du possible;
- contribuer à faire évoluer les représentations vis-à-vis des personnes souffrant de troubles psychiques en valorisant leurs compétences.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Maladies psychiques: accès aux soins et vie sociale APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège

Maladies psychiques: accès aux soins et vie sociale

APPEL À PROJETS

m+

En 2019, la Fondation de France financera des projets:

- facilitant le repérage précoce et l'accès aux soins;
- favorisant la fluidité des parcours de vie et de soins;
- promouvant la citoyenneté et l'insertion dans la vie sociale des personnes souffrant de maladies psychiques;
- soutenant les proches de ces personnes.

Critères

Cet appel à projets concerne les pathologies invalidantes et évolutives de l'adulte entravant au long cours la vie quotidienne et l'insertion professionnelle (psychoses, schizophrénies, troubles bipolaires, dépression majeure...).

La Fondation de France retiendra exclusivement les initiatives construites sur la base d'une collaboration effective entre les acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Bénéficiaires

Les associations, les équipes soignantes, médicales et médicosociales, les collectivités locales.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement.

Dates limites de réception des candidatures: 19 juin 2019

Mise en réseau des acteurs

Afin d'impulser un rapprochement plus concret sur le terrain entre les professionnels du secteur social et du secteur sanitaire, de favoriser l'échange d'expériences, la réalisation ou l'échange d'outils méthodologiques et de sensibiliser le public sur la problématique de la maladie psychique, la Fondation de France pourra organiser ou s'associer à des actions de mise en réseau des acteurs associatifs, hospitaliers et institutionnels, sur des territoires donnés.

PUBLICATIONS

• L'Entreprise face aux troubles psychiques: comment l'entreprise peut-elle aborder la question de la santé mentale? Actes du colloque du 29 avril 2009 à Sciences Po, Paris;

- Parents de grands adolescents et jeunes adultes hospitalisés en psychiatrie: quels vécus? quels besoins? quelles violences? quels soutiens? Recherche d'Annick Ernoult et Catherine Le Grand Sébille;
- Familles gouvernantes, mode d'emploi, guide pratique, édité en partenariat par l'UNAF et la Fondation de France.

Ces publications sont disponibles sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Maladies psychiques et vie sociale Karine Pouchain-Grépinet

Tél.: 01 44 21 31 90

E-mail: maladiespsychiques@fdf.org

Sida, santé et développement

Voir p. 28

Humanisation des soins

Les progrès de la médecine, en particulier la prise en charge de plus en plus technique des maladies, ont un effet sans précédent sur l'amélioration de notre santé et de notre espérance de vie. Cependant, cette technicisation vient questionner et fragiliser la relation entre soignant et soigné, dont l'équilibre est fondamental dans l'acte de soins.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Humanisation des soins: accueillir et accompagner dans les lieux de soins APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège

Humanisation des soins: accueillir et accompagner dans les lieux de soins

APPEL À PROJETS



La Fondation de France a lancé en 2014 un appel à projets afin de soutenir les soignants qui s'interrogent de manière pluridisciplinaire sur l'accueil des patients, sur le sens de leur pratique, et qui veulent développer avec les patients une relation de confiance, en prenant en compte la particularité de chacun. Elle veut également soutenir les proches afin qu'ils soient accueillis le mieux possible et qu'ils puissent être intégrés dans l'acte de soins.

La Fondation de France soutient des projets permettant de:

- favoriser un accueil et un accompagnement adaptés des personnes reçues, avec une attention particulière pour les situations d'interculturalité, de vulnérabilité et de précarité;
- soutenir des soignants confrontés à des situations difficiles: refus de soins, annonces de maladies graves, violences...;
- soutenir les soignants souhaitant développer des techniques complémentaires et alternatives de prise en charge;

- améliorer l'accueil et l'accompagnement des malades et de leur entourage;
- favoriser l'implication des patients et de leurs proches dans le projet de soins;
- soutenir les patients développant des projets permettant de reconnaitre et promouvoir leurs savoirs expérientiels.

Types d'initiatives concernées

- Projets de formations, notamment à l'évaluation des symptômes, à la douleur, à l'écoute, à l'annonce, à la communication non violente, à la prise en charge de personnes en situation de précarité, d'interculturalité...;
- projets autour de la médiation, de l'interprétariat;
- supervision, analyse de pratique, groupes de travail pluridisciplinaires (entre équipes, services, structures);
- projets d'accueil des patients et des proches dans des lieux et avec des modes d'information adaptés, co-construction de projets de soin (proches, soignants, soignés);
- formations aux situations spécifiques, à l'évolution des pathologies, à la prise en charge à domicile...
- projets d'associations de patients et de représentants des usagers permettant de partager et de faire reconnaitre leur expertise de la maladie et du parcours de santé.

Bénéficiaires

Structures de soins, à but non lucratif, dans et hors de l'hôpital, et associations d'usagers et de familles. Ces associations doivent justifier d'au moins deux ans d'existence.

Critères

La Fondation de France examinera les demandes en tenant compte des critères suivants:

- qualité de la réflexion et de la démarche de l'équipe;
- participation et intégration effectives de patients et/ ou représentants des usagers à toutes les étapes de la construction et de la réalisation du projet;
- · pluridisciplinarité des projets;
- qualité des partenariats;
- souci d'évaluation de la démarche.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement.

Date limite de réception des candidatures: 6 mars 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Humanisation des soins

Sophie Lasserre Tél.: 01 44 21 31 44

E-mail: humanisation@fdf.org

Sport

Il existe un large consensus sur les effets bénéfiques du sport en matière d'amélioration de la santé mais également comme outil au service de l'insertion et de l'émancipation des jeunes. Si le territoire français est relativement bien couvert en matière d'équipements sportifs, d'importantes inégalités persistent pourtant dans l'accès à la pratique sportive en fonction de l'âge, de l'état de santé, du sexe ou du territoire d'origine.

Depuis 2005, la Fondation de France soutient des projets visant à favoriser l'insertion d'adolescentes et de jeunes femmes issues des territoires sensibles ou isolés en utilisant la pratique sportive comme levier d'émancipation et d'insertion. Elle encourage les projets construits en pluridisciplinarité au service de la jeune femme.

L'accès à une pratique sportive encadrée reste également difficile en milieu rural et plus particulièrement pour les patients dans le cadre d'un parcours de santé coordonné. En outre, les territoires ne bénéficient pas tous d'une offre sanitaire adaptée à leurs besoins. Depuis 2014, la Fondation de France a initié un nouvel appel à projets pour favoriser l'accès à la pratique sportive régulière au service de ces publics dans un objectif d'amélioration de leur santé.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Sport et santé en milieu rural APPEL À PROJETS	Projets (financement)	En France métropolitaine et d'outre-mer	Au siège de la Fondation de France
Allez les filles!	Projets (financement)	En France métropolitaine et d'outre-mer	Au siège de la Fondation de France

Sport et santé en milieu rural

APPEL À PROJETS

e+<mark>"</mark>m+

Une activité physique et sportive régulière – pour peu qu'elle soit pratiquée en respectant certains principes – présente, outre son rôle socialisant, des intérêts indéniables en terme de santé. Elle contribue aussi à prévenir une aggravation et/ou une récidive chez les personnes souffrant de maladies chroniques. Les effets sont variés et observables à la fois sur les capacités physiques, sur la dimension psychologique, les comportements et sur l'environnement, notamment sur les facteurs de risque.

La France dispose de nombreux équipements sportifs qui pourraient être mobilisés dans ce cadre. Cependant, inégalement répartis sur le territoire, ils ne couvrent que certaines disciplines. Le milieu rural est particulièrement touché alors que 20 % de la population française y habite. Ainsi, plus d'un tiers des communes rurales sont dépourvues d'infrastructures et seulement 16 % sont desservies par les transports en commun. En montagne, sur le littoral ou les zones touristiques, des contraintes liées à la saisonnalité peuvent renforcer la difficulté d'accès à une pratique régulière.

Les malades qui résident sur ces territoires risquent donc de renoncer encore davantage à la pratique d'une activité physique et sportive alors même qu'elle est recommandée par les professionnels dans le cadre de leur parcours de santé.

Dans ce contexte, pour participer à l'amélioration de la santé des personnes vivant en milieu rural et atteintes de pathologies chroniques, les professionnels médicaux et sportifs peuvent collaborer et créer une dynamique territoriale développant l'activité physique et sportive autour des patients.

Objectifs

Dans une logique d'amélioration de la santé et de prévention de la récidive ou de la rechute, la Fondation de France souhaite soutenir des projets innovants. Ils favoriseront la pratique d'une activité physique régulière et de proximité associée à un parcours de santé pour les personnes atteintes de pathologies chroniques et résidant en milieu rural. Ils mettront en valeur les collaborations étroites et réelles entre les équipes médicales et paramédicales, les professionnels de l'activité physique et sportive et les patients.

Les structures favoriseront l'ouverture sur la vie locale et la mixité des publics. La pérennisation de l'action devra être recherchée pour une meilleure intégration sur le territoire en question.

Critères

- le projet devra être à destination des malades qui vivent sur le territoire rural et se dérouler au plus près de leur domicile. Le comité Sport Santé Insertion entend par ruralité une commune ayant 2000 habitants au plus ou, par exception, attend une démonstration probante de la ruralité de ce territoire (densité, bâtis, terres agricoles, emplois, commerces, transports, économie...);
- les personnes bénéficiaires devront nécessairement avoir été pré-identifiées. La méthode de pré-identification doit être explicite et détaillée;

- l'activité physique devra faire partie intégrante du parcours de santé co-construit entre l'équipe soignante (médicale et/ou paramédicale) et les professionnels de l'activité physique et sportive avec le patient. Le projet devra justifier d'une collaboration constante entre les compétences sportives et médicales mobilisées au service des personnes accompagnées;
- l'activité devra être accessible, régulière et ouverte au plus grand nombre de malades actuellement éloignés de la pratique. Une attention particulière sera portée sur les critères spécifiques de proximité avec le lieu de vie réelle des publics et de l'implication des familles;
- les projets d'inclusion dans les clubs sportifs locaux seront favorisés:
- le projet démontrera la création d'un ancrage territorial important. Il justifiera obligatoirement d'une collaboration avec la ou les collectivités locales et territoriales concernées;
- les modalités de suivi et d'évaluation de l'impact du projet devront prendre en compte les indicateurs proposés par la Fondation de France et avoir été intégrées à la démarche mise en œuvre en impliquant autant que possible les patients;
- si le projet est porté par un établissement ou un service social ou médico-social, il devra démontrer comment les actions envisagées ont vocation à ouvrir l'établissement sur son environnement extérieur;
- le projet peut inclure, outre la pratique sportive, des actions de formation non-diplômantes, de capitalisation et de mise en réseau des acteurs sur cette thématique;
- le porteur de projets devra obligatoirement démontrer la recherche de co-financements.

Bénéficiaires

- Association sportive:
- association ou réseau associatif qui a développé, en interne ou en partenariat, une compétence d'encadrement d'activités physiques et/ou sportives;
- structure médico-sociale;
- association d'usagers;
- junior association;
- collectivité locale et territoriale.

Dossier à constituer et calendrier

Demander la plaquette de présentation qui précise les critères, la composition et les modalités de dépôt des dossiers, ou la télécharger sur le site fondationdefrance.org

Date limite de réception des candidatures: 16 janvier 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Sport santé insertion

Aurélie Martin

Tél.: 01 44 21 31 90 E-mail: sport@fdf.org

Allez les filles!

La mise en jeu du corps peut être un levier vers l'insertion sociale et professionnelle. En effet, la pratique d'une activité physique ou sportive fait appel au dépassement de soi, à la fixation d'objectifs, à l'esprit d'équipe, à la création de lien avec un groupe, au respect des engagements pris et des règles établies. Ces enjeux, lorsqu'ils sont envisagés en pluridisciplinarité, sont transposables dans la vie quotidienne. Pourtant, ils restent encore insuffisamment mobilisés par les professionnels au service des personnes en situation de vulnérabilité et, en particulier, auprès des jeunes femmes de 12 à 25 ans des quartiers populaires.

Parce qu'elles sont des outils de socialisation et de construction de soi, mais aussi d'éducation, les pratiques physiques ou sportives constituent un enjeu identitaire fort pour les jeunes et leur famille bien au-delà des notions de plaisir et d'occupation du temps libre. Cependant, les femmes en bénéficient encore de manière plus inégalitaire que les hommes et les stéréotypes sexués dans le sport sont malheureusement encore d'actualité. La pratique sportive participe pourtant à renforcer la place des femmes dans notre société en leur ouvrant un choix des possibles qu'elles pensent inaccessibles.

Un décrochage massif de la pratique sportive chez les jeunes filles est notamment observé à l'adolescence et reste complexe à justifier: image de soi, exigences des familles, pression sociale, stéréotypes de sexe, offre sportive insuffisamment adaptée et connue des jeunes femmes... Cette interruption est d'autant plus importante que le milieu social d'origine de la jeune femme est défavorisé. Les jeunes femmes des quartiers populaires ne sont que 32% à pratiquer un sport, alors qu'elles sont 51% en dehors de ces zones, et elles ne représentent que 2,9% des licenciées féminines françaises. Les disciplines pratiquées sont également socialement très différenciées.

Les activités physiques et sportives sont un formidable outil de prévention sanitaire et d'insertion mais il est nécessaire d'identifier les bons leviers pour inciter un plus grand nombre de jeunes femmes à passer à la pratique et donner du sens à leur investissement. L'intervenant sportif et le travailleur social, lorsqu'ils agissent en complémentarité au service de la jeune femme, sont les clés de voûte d'un parcours d'insertion réussi.

Allez les filles! est une initiative lancée par la Fondation de France en 2004 qui s'attache à apprécier la faisabilité d'actions innovantes portées par des structures d'intérêt général et à participer ainsi à l'amélioration de la société. Pour cette raison, la Fondation de France a décidé de mener un travail d'évaluation et de réflexion afin de préciser de nouvelles modalités d'intervention pour les années à venir.

Ces modalités consisteront en 2019 à apporter d'une part un soutien complémentaire à certaines structures financées et identifiées par le comité dans une logique de pérennisation et de recherche des leviers significatifs pour un impact appréciable, et d'autre part à identifier des projets pilotes dans le domaine lié à la reconstruction de l'estime de soi à destination de femmes victimes de violences, afin de déterminer comment soutenir des initiatives innovantes et inclusives sur la question de la confiance et soi et de l'insertion sociale et professionnelle.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Sport santé insertion **Aurélie Martin**

Tél.: 01 44 21 31 90 E-mail: sport@fdf.org

Santé et environnement

Santé publique et environnement

Voir p. 38

Développement local

Dans un contexte marqué par la mobilité, la concentration des activités et des personnes dans les pôles urbains, le chômage et la relégation à la campagne comme en ville, œuvrer en faveur de la cohésion et de la solidarité des communautés d'habitants, à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'un bassin de vie, constitue une priorité. La Fondation de France, grâce à un maillage territorial renforcé, va à la rencontre des citoyens pour encourager les initiatives susceptibles d'irriguer la vie locale et d'intégrer toutes les composantes de la population, notamment les plus fragiles.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Dynamiques territoriales APPEL À PROJETS			
Hors piste		Hautes-Alpes	À la Fondation de France Méditerranée
Mine d'idées		Lens-Liévin et Hénin-Carvin	À la Fondation de France Nord
• Vendanges d'idées	Projets (financement) Idées (accompagnement)	Haute-Gironde et Libournais	À la Fondation de France Sud-Ouest
Pétillantes initiatives		Saumurois et vallées d'Anjou	À la Fondation de France Grand Ouest
Tissages d'initiatives		Nord Isère	À la Fondation de France Centre-Est
• La mécanique des idées		Agglomération de Mulhouse	À la Fondation de France Grand Est
Démarches participatives	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
	Recherche action	Toutes régions	Au siège
La transition écologique, ici et ensemble APPEL À PROJETS	Projets d'actions (financement) Soutien aux réseaux	Selon votre région, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos	
Nouveaux commanditaires APPEL À PROJETS	Projets (financement) Soutien aux têtes de réseau en France et à l'étranger Appui méthodologique et formation Communication, diffusion	Toutes régions	Au siège

Dynamiques territoriales

Depuis 2013, la Fondation de France a décidé d'engager progressivement ses moyens au profit du développement social, économique et culturel de six territoires: les Hautes-Alpes, le territoire recouvrant Lens, Liévin, Hénin et Carvin (Pas-de-Calais), la Haute-Gironde et le Libournais, le Saumurois et les vallées d'Anjou, le Nord Isère, et l'Agglomération de Mulhouse.

Ces territoires sont porteurs de nombreuses initiatives, projets ou idées, dont certaines ne parviennent pas à aboutir ou à se développer. Pour les soutenir, un appel à idées et projets est lancé.

Il permet de sélectionner des idées et projets, et accompagne les personnes qui les portent. Selon leur degré de maturité, ces initiatives peuvent être accompagnées par du conseil, de la formation et un soutien financier pour leur mise en œuvre. Les appels à idées et projets sont diffusés localement; ils sont également consultables sur le site fondationdefrance.org.

→ À qui s'adresser

En fonction du lieu où se déroule votre action (voir tableau qui précède), adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Pour obtenir davantage d'informations sur le programme, s'adresser au siège de la Fondation de France

Programme Dynamiques territoriales

Floriant Covelli Claire Boulanger

Tél.: 01 44 21 87 80

Démarches participatives

La Fondation de France fait le pari que la participation des citoyens, habitants, travailleurs, usagers, de toutes celles et ceux qui veulent retrouver un poids sur le cours de leur vie, peut être une opportunité pour penser et développer collectivement de nouvelles réponses aux défis posés par les évolutions de la société.

Pour les territoires les plus en difficulté, c'est la possibilité de développer des formes collectives de créativité et de renforcer leur attractivité.

Pour les personnes les plus fragiles et les plus isolées, c'est une occasion de montrer leurs capacités et leur utilité pour retrouver leur place dans la cité.

Pour toute la société, c'est une chance de relever le défi de l'intelligence et de l'action collective pour créer des liens et du bien commun.

La Fondation de France propose donc de soutenir des démarches participatives innovantes dans leur méthode, et qui donnent à chacun le pouvoir d'orienter, de décider et d'agir au service de la collectivité, quels que soient leurs territoires ou leurs champs d'action.

En 2019, dans le cadre du 50° anniversaire de la Fondation de France, le programme démarches participatives se consacrera à l'organisation d'un grand événement rassemblant de nombreux projets soutenus dans l'ensemble de ses thématiques d'intervention autour de cette valeur qui sous-tend l'ensemble de son action et qui est constitutive de l'ADN associative: la participation. Celui-ci sera organisé de façon à valoriser les initiatives participatives dans tous les secteurs, à connecter les acteurs dans leur grande diversité, à renforcer les associations dans leur capacité à penser et mener des projets participatifs, ainsi qu'à convaincre celles et ceux qui sont encore réticents.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Démarches participatives **Marion Ben Hammo** Tél.: 01 44 21 31 96

E-mail: demarchesparticipatives@fdf.org

■ La transition écologique, ici et ensemble

Voir p. 47

Nouveaux commanditaires

Voir p. 42

International

Pour la Fondation de France, la solidarité ne peut s'arrêter aux frontières de l'Hexagone ou de l'Europe: elle doit également contribuer à créer des liens et à partager les connaissances avec les populations les plus vulnérables, dans les pays en développement ou en crise.

À travers ses programmes de long cours comme lors de ses interventions en post-urgence, la Fondation de France s'attache à soutenir les efforts de structuration, d'innovation et de solidarité émanant de la société civile dans les pays ou régions qu'elle cible en priorité.

Ainsi, en Méditerranée, elle s'intéresse aux projets ayant pour vocation l'insertion des plus vulnérables, notamment des jeunes.

Dans le contexte actuel, elle apporte son soutien à des initiatives visant à venir en aide aux populations migrantes en France comme dans les pays limitrophes de la Syrie.

Dans les Antilles, en Guyane, en Afrique de l'Ouest et à Mayotte, elle œuvre en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA.

En Afrique de l'Ouest, elle soutient la production, la transformation et la consommation de produits locaux et l'essor de l'agro-écologie comme facteur de sécurité alimentaire.

Elle appuie aussi des initiatives visant la promotion et la défense de la démocratie et des droits humains, et soutient des têtes de réseaux dans le champ de la solidarité internationale.

Solidarités

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Méditerranée, d'une rive à l'autre Jeunesse solidaire en Méditerranée APPEL À PROJETS	Projets (financement et accompagnement)	Algérie, Tunisie, Maroc	En Algérie, auprès de notre partenaire SOS Kinderdorf International: fdf.med.algerie@gmail.com En Tunisie, auprès de notre partenaire ATUGE: fdf.med.tunisie@gmail.com Au Maroc, auprès de notre partenaire Migrations et Développement: fdf.med.maroc@gmail.com
Solidarité Migrants	Projets (financement) Projets (financement)	En France À l'international : Liban, Jordanie, Irak, Turquie	Au siège Au siège

Méditerranée, d'une rive à l'autre

La Méditerranée a toujours été un espace privilégié de circulation des hommes, des idées et de la culture entre l'Afrique et l'Europe. Interdépendantes, les deux rives sont confrontées aujourd'hui aux mêmes problématiques: montée du chômage, de la précarité, crispations identitaires...

A travers ses actions en Méditerranée, la Fondation de France entend soutenir les efforts de la société civile dynamique et engagée, notamment des jeunes, source de vitalité et de créativité pour la construction de l'avenir du pourtour méditerranéen.

Elle poursuit ainsi trois objectifs:

 renforcer la structuration de la société civile de la rive Sud et faciliter la coopération et le développement de partenariats entre acteurs associatifs et réseaux des deux rives;

- favoriser l'inclusion des jeunes en soutenant les associations locales porteuses de solutions adaptées aux territoires et aux besoins des plus vulnérables;
- soutenir les initiatives émergentes favorisant la mobilisation et la participation citoyennes, la libre expression et la créativité des jeunes.

Le programme vise à la fois la réalisation de projets ancrés sur les territoires, la mise en commun de pratiques prometteuses entre voisins du Sud, et l'échange avec les partenaires de la rive Nord, dans un esprit de recherche de solutions à des défis communs.

APPEL À PROJETS

Jeunesse solidaire en Méditerranée

Depuis 2018, la Fondation de France met l'accent sur l'esprit d'initiative et les actions proposées et réalisées par les jeunes. Par cet appel à projets, elle souhaite ainsi accompagner l'émergence et la consolidation des démarches associatives permettant aux jeunes de s'investir et de s'exprimer à travers la réalisation de projets collectifs, vecteurs de changement positif pour eux-mêmes et plus largement pour la communauté.

Les projets soutenus pourront avoir pour but:

- la dynamisation d'un territoire par la valorisation des ressources locales;
- le développement d'activités ou de services répondant à des besoins sociaux, culturels, environnementaux du territoire (et prometteurs en matière de création d'emplois pour les jeunes);
- la tenue d'événements favorisant la créativité, le dialogue, le débat, le développement de l'esprit critique, et ayant un impact dans la durée;
- l'exercice de leur engagement citoyen par la participation, l'expression et la prise en compte de leur parole dans le débat public;
- l'appropriation de techniques de production et de diffusion de l'information (usages numériques notamment).

La Fondation privilégiera les projets favorisant le dialogue et les échanges entre les rives de la Méditerranée (partenariats associatifs, échanges entre jeunes).

Bénéficiaires

L'appel à projets est ouvert aux structures (associations, coopératives sans but lucratif) algériennes, marocaines et tunisiennes, dûment enregistrées auprès des autorités locales, ayant déjà engagé des actions de terrain avec et pour la jeunesse.

Dossier à constituer et calendrier

Plus d'informations sur les dates et modalités de dépôt de dossier sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au partenaire local de la Fondation de France au Maroc, en Algérie et en Tunisie, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Pour des informations sur le programme, au siège de la Fondation de France :

Programme Méditerranée, d'une rive à l'autre Marie-Laure Muchery

Tél.: 01 44 21 31 67

E-mail: solidaritesinternationales@fdf.org

Solidarité migrants ^{m+}

L'actualité géopolitique des dernières années a été particulièrement décisive dans la création de notre programme. Du fait des guerres, de l'instabilité ou des crises prolongées, le nombre de personnes poussées à fuir hors de leur pays ne cesse d'augmenter. Le Haut-Commissariat aux Réfugiés dénombrait 68 millions de personnes déracinées en 2017, un nombre supérieur à la population du Royaume-Uni. La précarité de ces réfugiés est alarmante, ici comme là-bas et durant le parcours migratoire. Cette vulnérabilité est accrue pour les enfants, qui représentent la moitié des réfugiés dans le monde.

Si les migrations partent majoritairement d'un pays dit «du Sud» vers un autre pays «du Sud» (85 % des personnes migrantes se trouvant dans un pays en voie de développement ou à revenu moyen), les arrivées en Europe ont atteint un pic en 2015 avec plus d'un million d'entrées. À la suite de la fermeture de frontières et de restrictions de plusieurs pays, le nombre d'arrivées en Europe a décru en 2018, avec près de 135 700 arrivées selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Mais les parcours n'en sont que plus dangereux avec le triste record de 2 216 décès et disparitions en mer cette même année. Ce défi de l'accueil et de la solidarité est majeur pour les pays européens.

Sur tout le parcours, des solidarités nouvelles émergent de la société civile, qu'il est primordial de soutenir pour apporter une réponse efficace et digne aux besoins des migrants.

Nous soutenons les solidarités locales, via des initiatives qui associent les personnes en transit ou nouvellement arrivées. Dans un premier temps, il s'agit d'offrir des conditions de vie dignes aux personnes qui fuient les conflits et les crises humanitaires, notamment dans les pays limitrophes. Dans un second temps, il est essentiel d'accompagner ces populations dans leur reconstruction en favorisant leur intégration dans leur territoire d'accueil.

Notre soutien est destiné aux projets portés par des organisations de la société civile apportant une réponse efficace aux besoins des personnes exilées, quels que soient leur origine, leur religion ou leur statut juridique, et contribuant à retisser des liens sociaux.

Enfin, le programme contribue au projet European Program for Integration and Migration (EPIM), une initiative de 25 fondations privées ayant pour objectif le renforcement de la société civile dans la construction de communautés inclusives, en développant des réponses humaines et durables aux questions migratoires, fondées sur l'engagement de l'Europe dans les droits humains et la justice sociale.

1. À l'international

Au Proche-Orient, alors que le drame syrien entame sa neuvième année, avec ses répercussions terribles dans la région, redonner des perspectives d'avenir, particulièrement aux très jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes, est essentiel.

La Fondation de France soutient les actions menées par des associations locales dans les pays frontaliers de la Syrie (Liban, Jordanie, Turquie, Irak). Nous soutenons des démarches participatives qui prennent en compte l'ensemble des besoins et les déterminants socioculturels.

Dans une approche intégrée de la personne, l'accent est mis sur des activités psychosociales qui encouragent les jeunes à s'investir dans des activités, à envisager leur avenir, à développer une résilience individuelle et collective, à retisser les liens familiaux et l'estime de soi, mais aussi à construire des perspectives de plus long terme. La formation des professionnels à l'identification et la prise en charge des violences est également soutenue.

2. En France

En France, nous soutenons les initiatives portées par les associations et les habitants des territoires d'accueil qui expriment leur solidarité en s'impliquant pour améliorer les conditions de vie des personnes nouvellement arrivées. Nous privilégions les démarches durables qui proposent un accompagnement global, adapté aux publics concernés et au contexte local. Nous veillons à équilibrer le nombre de projets soutenus entre nouveaux territoires (milieu rural notamment) et territoires où se concentrent aujourd'hui massivement les besoins.

Ces démarches s'appuient tant sur la mobilisation des bénévoles et le renforcement de leurs compétences que sur l'implication active des migrants, en valorisant leur apport, la reconnaissance de leur dignité et de leur potentiel. Elles participent au changement de regard, à la construction d'une vision plus positive sur la migration, vue comme une richesse pour la société.

Pour favoriser l'implication des arrivants dans la vie locale, la Fondation de France est réceptive aux innovations (outils de disséminations, espaces d'échanges, nouvelles pratiques et manières de faire) et à la structuration des acteurs les plus récents, en lien avec les acteurs engagés de plus longue date sur l'exil et la migration. Sont privilégiées les actions susceptibles de produire des supports de capitalisation, des témoignages et des analyses sur le changement social qu'elles initient.

3. Capitalisation

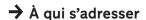
Pour renforcer la qualité et l'impact des actions, une connaissance fine des contextes locaux et des besoins ainsi qu'une coordination étroite entre les différents acteurs mobilisés sur le terrain sont indispensables.

C'est pourquoi nous portons une attention particulière aux démarches innovantes faisant l'objet d'une capitalisation afin de permettre leur développement ou leur changement d'échelle, ou un effet levier dans l'autonomisation des personnes (renforcement de capacités, formations débouchant sur un métier, espaces de partage d'expériences...).

Dossier à constituer et calendrier

La Fondation de France étudie les propositions tout au long de l'année et privilégie les projets repérés à travers ses réseaux.

Pour déterminer si votre projet est éligible, adressez une note d'intention succincte à solidaritemigrants@fdf.org



Au siège de la Fondation de France

Programme Solidarité migrants Suzanne de Bellescize

Tél.: 01 85 53 13 57

E-mail: solidaritemigrants@fdf.org

Santé

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Sida, santé et développement APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Antilles, Guyane, Mayotte, Afrique subsaharienne francophone	Au siège

Sida, santé et développement

Dans la plupart des sociétés, les statuts des hommes et des femmes sont marqués par des rapports d'inégalité. La propagation du VIH s'en nourrit et contribue également à les renforcer.

Les associations de lutte contre le sida ont aujourd'hui largement conscience de l'impact des inégalités de genre sur les populations qu'elles accompagnent. Cependant, elles peinent à en tirer des déclinaisons pratiques efficaces.

Leur action se limite souvent, en effet, à privilégier les femmes comme cible principale des programmes (prévention de la transmission du VIH à l'enfant, activités génératrices de revenus...), sans tenir compte de l'impact de ces modalités d'intervention sur les rapports sociaux hommes/femmes. Paradoxalement, ces actions peuvent en effet renforcer les tâches et les responsabilités qui incombent aux femmes et donc les inégalités. Ainsi, les femmes continuent d'avoir largement la charge de la prévention, du dépistage et de la divulgation du statut sérologique à leur entourage, de même que des soins à apporter à leurs enfants, conjoints ou parents malades.

À l'inverse, les hommes demeurent toujours aussi éloignés des centres de dépistage et de soins, et ne constituent que 20 % à 30 % de leur file active dans la plupart des contextes.

Par ailleurs, dans de nombreux pays, la norme hétérosexuelle entraîne encore souvent le rejet d'autres pratiques sexuelles ou d'autres identités (homosexuelles, bisexuelles, transgenres...), repoussant davantage les personnes concernées hors des dispositifs de prévention et de soin.

Réduire les inégalités dans les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, interroger et déconstruire les représentations sur la sexualité et la place de chacun, renforcer les capacités et l'autonomie de ces femmes, tout en favorisant la participation des hommes dans ces processus, sont par conséquent des objectifs cruciaux à atteindre si l'on veut lutter efficacement contre le sida et plus largement permettre une égalité dans l'accès aux soins.

APPEL À PROJETS M+

En 2019, la Fondation de France sera particulièrement attentive aux projets qui:

1) favorisent l'innovation dans l'approche Genre et VIH:

- vie sexuelle et affective des jeunes;
- promotion de l'implication et de la responsabilisation des hommes dans la lutte contre le sida et leur recours au dépistage et aux soins, sans renforcer leur pouvoir;
- prise en compte des problèmes sanitaires spécifiques des jeunes, des femmes et des hommes vivant avec le VIH;
- réponses aux violences basées sur le genre comme facteur d'exposition au VIH, par la mise en place de nouvelles stratégies de prévention et de soins, particulièrement en direction des hommes auteurs de violence;
- intégration du VIH dans les services de planning familial et de santé sexuelle (et inversement);
- empowerment des femmes et connaissance de leurs droits;
- renforcent les capacités méthodologiques des porteurs de projets sur l'approche Genre et VIH et aident à la capitalisation de leurs expertises.

Les projets devront être basés en Afrique subsaharienne francophone, dans les départements français d'Amérique (Antilles, Guyane) et à Mayotte. Une attention particulière sera portée à ces dernières zones.

Bénéficiaires

Les associations, les équipes soignantes, médicales et médicosociales

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org

Date limite de réception des candidatures: 17 avril 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Sida, santé et développement Karine Pouchain-Grépinet

Tél.: 01 44 21 31 90 E-mail: sida@fdf.org

Agriculture et alimentation

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Afrique de l'Ouest (pays de la CEDEAO*)	Au siège

^{*} CEDEAO: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest



L'agriculture familiale constitue la forme d'agriculture la plus à même de subvenir aux besoins des populations, de créer de l'emploi et de gérer durablement les ressources naturelles.

Suite aux «émeutes de la faim» dans trente pays d'Afrique et d'Asie, la Fondation de France a créé en 2009 le programme «Agriculture familiale en Afrique de l'Ouest».

Pour reconnecter production agricole familiale et marchés locaux dans des filières durables, des financeurs joignent leurs efforts dans un objectif commun.

La Fondation de France et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) portent et cofinancent depuis 2009 un programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO). Ce programme vise à relancer la consommation de produits locaux issus d'une agriculture familiale durable, pour améliorer les revenus des paysans et assurer la sécurité alimentaire des populations autour d'une activité viable et durable.

Avec d'autres fondations, européennes et américaines, elle met parallèlement en œuvre un programme de soutien à des organisations paysannes africaines ciblées. Par ce soutien, elle promeut l'agro-écologie au Sénégal et au Burkina Faso, avec des points d'attention forts sur la place des femmes et des jeunes et sur le plaidoyer au niveau local.

La Fondation de France soutient également les réseaux nationaux et régionaux, comme l'organisation sénégalaise Fongs et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa).

APPEL À PROJETS

L'objectif du programme PAFAO est de favoriser l'émergence de solutions durables pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire, des petits producteurs et des consommateurs des villes d'Afrique de l'Ouest confrontés aux marchés urbains importants.

L'action de la Fondation de France s'articule autour de trois axes d'intervention:

- promouvoir l'agriculture familiale au sein des sociétés d'Afrique de l'Ouest;
- permettre aux agriculteurs locaux de reconquérir les marchés domestiques (urbains et ruraux) et d'avoir des revenus dignes;
- 3. développer des pratiques d'agriculture responsables, viables et durables.

Ce programme soutient d'une part des projets de terrain innovants, visant le renforcement des exploitations familiales et la gestion durable des ressources naturelles, et d'autre part des actions de mise en réseau, d'échanges et d'accompagnement du dialogue entre les acteurs, de capitalisation et de diffusion des innovations permettant d'envisager un changement d'échelle.

L'objectif central de ce programme consiste à apporter des réponses innovantes et concrètes à l'impératif de reconquête des marchés urbains par l'agriculture familiale durable.

Mais ce programme est plus qu'un simple outil de financement. Il propose aux porteurs des projets retenus de partager – entre acteurs locaux, nationaux et internationaux – les connaissances acquises à travers leurs actions concrètes pour en tirer des enseignements globaux. Il s'agit de recueillir des informations sur les conditions de réussite des projets

afin de les diffuser, et de faciliter un plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale et de la souveraineté alimentaire.

Bénéficiaires

L'appel à projets est ouvert aux associations et organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest ou françaises, mais il est réservé à des propositions d'actions en partenariat formalisé entre organisations africaines et européennes. La participation active à un travail de capitalisation est demandée aux structures soutenues (partage et échanges d'informations sur les conditions de réussite).

Dossier à constituer et calendrier

Télécharger la plaquette détaillée, qui indique notamment la composition et les modalités de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

Date limite de réception des candidatures: 25 février 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Solidarités internationales Karine Meaux

Tél.: 01 44 21 87 23

E-mail: solidaritesinternationales@fdf.org

Droits humains

En France comme à l'international, le rôle de la société civile est essentiel pour contribuer à changer la condition des plus vulnérables et faire respecter leurs droits et leur dignité, comme pour construire ou préserver les fondements de la démocratie.

La Fondation de France s'intéresse tout particulièrement aux acteurs de la société civile qui jouent un rôle structurant dans le secteur de la solidarité internationale et/ou de la défense des droits humains, pour lesquelles les sources de financement publiques comme privées sont généralement assez limitées.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Démocratie et participation	Projets (financement)	En France ou à l'international	Au siège

Dynamiques démocratiques et participatives

SOUTIEN AUX TÊTES DE RÉSEAUX ET ACTIONS INNOVANTES

La Fondation de France soutient des organisations de solidarité internationale ou «têtes de réseaux» qui contribuent:

- à la structuration et à la consolidation des réseaux Nord-Sud et Sud-Sud: actions ponctuelles, mise en réseau des acteurs du champ de la solidarité internationale, du développement ou du maintien de la démocratie, de la défense et de la promotion des droits humains; renforcement de capacités des membres, mise en place d'outils collaboratifs et de communication...;
- aux dynamiques démocratiques et participatives au Sud comme au Nord: développement de l'accès à l'information et utilisation des nouveaux médias...

La Fondation de France accorde une attention particulière aux projets porteurs d'innovation, qu'il s'agisse de la prise en compte d'un besoin non traité, d'une solution ou d'une méthodologie nouvelles. Elle privilégiera les projets pluriannuels, faisant état d'une démarche participative, qui prévoient l'évaluation et la capitalisation des actions menées.

Dossier à constituer et calendrier

Demander par mail le dossier à compléter.

Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année.

La Fondation de France privilégiera les projets repérés à travers ses réseaux.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Solidarités internationales Marie-Laure Muchery

Tél.: 01 44 21 87 66

E-mail: solidaritesinternationales@fdf.org

Urgences et post-urgences internationales

À l'international, des mécanismes importants sont déployés par les États et les organisations internationales dans la phase de première urgence suivant une crise ou une catastrophe. En revanche, les financements sont souvent insuffisants dans les périodes de post-urgence, qui sont pourtant des moments-clés de transition avant un retour à la normale. C'est pourquoi, depuis trente ans, la Fondation de France a choisi de soutenir des projets de post-urgence et de reconstruction.

Ce type d'intervention, qui débute généralement au bout de quelques semaines et peut se prolonger jusqu'à plusieurs années pour les programmes de reconstruction, est soutenu par la Fondation de France dès lors que des citoyens-donateurs se sentent concernés, notamment grâce à des partenariats avec les grands médias nationaux.

La Fondation de France a ainsi apporté son aide après le séisme en Algérie en 2003 et dans le cadre du tsunami qui a frappé l'Asie du Sud en décembre 2004. Elle a également soutenu dans la durée un programme en faveur des sinistrés du tsunami de mars 2011 au Japon et finalisé un programme de relance de l'agriculture au nord du Mali ou encore aux Philippines (Haiyan 2013/Tembin 2017). Elle a accompagné un important programme de solidarité en Haïti, suite au séisme de janvier 2010 et à l'ouragan Matthew d'octobre 2016.

En 2019, elle poursuivra ses actions au Népal à la suite des séismes d'avril et mai 2015 et en Indonésie suite aux séismes et tsunami de septembre 2018 sur l'île de Sulawesi.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Post-urgences internationales	Projets (financement)	À l'international	Au siège

En fonction des situations de crise

Après avoir procédé à l'évaluation des besoins locaux, la Fondation de France détermine les axes d'intervention prioritaires, généralement tournés vers l'accompagnement des populations les plus vulnérables. Elle privilégie le soutien aux associations locales et aux ONG françaises actives sur le terrain préalablement à la catastrophe, qui travaillent déjà en partenariat avec des organisations locales.

Les propositions d'ONG compétentes et professionnelles sont rigoureusement sélectionnées par le comité Solidarités internationales ou, selon les cas, par un comité d'experts $ad\ hoc$, qui décide du montant des aides attribuées. Les projets sont

régulièrement visités et évalués sur le terrain, les dépenses sont contrôlées au siège des associations soutenues afin de garantir une traçabilité des sommes dépensées. Des exercices de capitalisation sont menés de façon régulière afin d'apprendre des pratiques des partenaires.

Des informations actualisées sont disponibles sur le site fondation defrance.org: fiches de synthèse des projets soutenus, cartographie détaillée, vidéos et photos, témoignages...

Un bilan détaillé des actions engagées et un compte emploisressources sont publiés en fin d'opération et lors des bilans annuels (pour les interventions supérieures à 500 000 euros).

→ Pour en savoir plus

S'adresser au siège de la Fondation de France

Programme Solidarités internationales Karine Meaux

Tél.: 01 44 21 87 23

E-mail: solidaritesinternationales@fdf.org

Favoriser la recherche et l'éducation

Si les personnes vulnérables sont au centre des préoccupations de la Fondation de France qui leur consacre une grande partie de ses programmes d'accompagnement et de soutien, il est également indispensable pour leur avenir et celui de toute la société d'explorer sans cesse de nouvelles pistes de progrès. À travers les sciences et la recherche, à qui l'on doit tant d'avancées ces dernières décennies, notamment dans le domaine de la santé, et qui sont confrontées à de nouveaux défis liés en particulier aux profondes modifications de l'environnement; l'éducation, qui doit permettre à chaque enfant de se développer et de faire les apprentissages nécessaires pour trouver sa place d'adulte dans la société.

Sciences et recherche

Les donateurs de la Fondation de France manifestent depuis sa création un vif intérêt pour les avancées de la médecine, en premier lieu pour la lutte contre le cancer. C'est pourquoi la Fondation de France consacre une part importante des moyens qui lui sont confiés au soutien de recherches de haut niveau et à la formation de jeunes chercheurs.

La spécialisation sans cesse plus poussée des recherches menées dans le secteur scientifique impose de s'entourer de nombreux professionnels, regroupés autour de programmes de plus en plus pointus. Ainsi, chaque année, ces experts spécialisés dans les disciplines concernées, réunis en comités, déterminent des axes d'intervention précis qui font l'objet d'appels d'offres annuels.

Les comités examinent toutes les demandes reçues et conseillent la Fondation de France sur les projets à retenir. Une politique de soutiens pluriannuels et structurants a été mise en place depuis plusieurs années dans presque toutes les disciplines abordées pour assurer la continuité des actions et garantir aux interventions de la Fondation de France une efficacité et une visibilité accrues.

La Fondation de France s'engage également sur des projets plus risqués sur lesquels les hypothèses de recherche restent à vérifier: des soutiens de projets exploratoires pour un an sont donc accordés pour permettre aux équipes de faire la preuve de leur concept.

Le soutien aux jeunes chercheurs et jeunes médecins n'est pas oublié avec des financements allant du niveau master au post-doctorat.

Recherche médicale

Face à l'évolution du « paysage » des soutiens, aux progrès faits dans certaines disciplines et à la découverte de techniques nouvelles, la Fondation de France poursuit, en 2019, son intervention dans trois directions:

- une action sur des problèmes majeurs de santé publique: le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies de l'œil et les maladies psychiatriques;
- une contribution à l'essor des sciences du neurodéveloppement et du vieillissement;
- un soutien accru à l'étude de l'impact de l'environnement sur la santé humaine.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Recherche en cancérologie. Aide à la mobilité internationale de médecins ou pharmaciens APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Recherche clinique et fondamentale sur les maladies cardiovasculaires APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Recherche fondamentale et clinique sur les maladies psychiatriques APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Allocations jeunes chercheurs en ophtalmologie et neuro-ophtalmologie APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Recherche clinique et fondamentale sur l'autisme et le neuro-développement de l'enfant APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Recherche sur la physiopathologie de la maladie de Parkinson APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Soigner, soulager, accompagner: projets de recherche APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège
Santé publique et environnement APPEL À PROJETS	Projets (financement) Organisation de réunions scientifiques	Toutes régions	Au siège

Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer

Le cancer est la première cause de mortalité en France, avec près de 360 000 nouveaux cas par an. Bien que le risque de mortalité par cancer ait diminué au cours des 25 dernières années – grâce aux progrès en matière de prévention, de diagnostic précoce, de traitements et de prise en charge –, il est encore responsable d'environ 30 % des décès, mais est surtout la première cause de mortalité prématurée (avant 65 ans), notamment chez l'enfant. C'est pourquoi la Fondation de France reçoit de nombreux dons dédiés à cette pathologie et peut soutenir activement les recherches dans cette thématique.

Plébiscitée par les donateurs, la recherche sur les pathologies cancéreuses bénéficie d'un soutien ininterrompu de la Fondation de France depuis les années 80. L'accroissement des sources de financement de la recherche sur le cancer, ainsi que la volonté de la Fondation de France de soutenir des thé-

matiques émergentes, l'ont amenée à restructurer ses actions tout en maintenant un appui fort aux recherches, permettant d'améliorer les traitements personnalisés.

APPEL D'OFFRES

En 2019, la Fondation de France soutient des projets de recherche fondamentale et translationnelle portant sur l'étude des résistances aux traitements dans le cadre d'hémopathies malignes et de tumeurs solides.

L'intervention de la Fondation de France se concentrera sur les financements destinés à l'accueil de chercheurs post-doctorants, d'une durée de un à deux ans, auxquels s'ajoutera une subvention destinée à améliorer les conditions d'accueil et de réalisation du travail de recherche des candidats soutenus.

Les demandes pourront concerner:

- des soutiens pour l'accueil de chercheurs post-doctorants en France:
- · des aides au retour en France;
- quelques bourses de mobilité à l'étranger seront considérées, pour une durée maximale de douze mois, afin d'initier la mobilité des candidats. Ces bourses ne seront pas assorties de subventions de fonctionnement.

Le comité portera une attention particulière à la mobilité des candidats, tant géographique que thématique, entre la thèse et le post-doctorat et/ou entre les différents stages post-doctoraux, ainsi qu'aux perspectives de carrière, clairement énoncées, du candidat.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Recherche en cancérologie. Aide à la mobilité internationale de médecins ou pharmaciens



APPEL D'OFFRES

La Fondation de France et UNICANCER attribuent des bourses à des médecins ou pharmaciens, de toutes structures, pour initier un premier projet de mobilité internationale sur un thème de recherche clinique, translationnelle ou fondamentale en cancérologie.

Les dossiers peuvent porter sur les essais thérapeutiques, la chimiothérapie, la radiothérapie, la chirurgie, l'épidémiologie, la biologie clinique, la psycho-oncologie, la sociologie, l'économie ou les activités pharmacologiques.

Les candidats doivent être cancérologues – docteurs en médecine ou pharmacie – âgés de moins de 40 ans et exercer en France. Ces bourses sont accordées afin qu'ils acquièrent une nouvelle expertise, participent à une expérience d'exercice clinique, de santé publique ou de recherche fondamentale ou translationnelle, hors de leur établissement d'origine, avec un projet de retour en France pour poursuivre une carrière dans le domaine de la cancérologie.

La durée de l'aide est de 24 mois maximum et le montant forfaitaire de la bourse de mobilité est de 2 700 euros par

mois. Aucune prolongation d'un financement antérieur ne sera acceptée.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale

Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

R&D Unicancer

Christophe Jamain

R&D Unicancer - 101, rue de Tolbiac - 75654 Paris cedex 13

Tél: 01 44 23 04 76

E-mail: c-jamain@unicancer.fr

www.unicancer.fr

Recherche clinique et fondamentale sur les maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires, qui sont pourtant l'une des principales causes de mortalité et d'hospitalisations en France, bénéficient d'une attention encore insuffisante de la part des bailleurs privés. Dans le même temps, le syndrome métabolique devient un problème de santé publique, laissant présager l'apparition de problèmes cardiovasculaires chez des personnes de plus en plus jeunes. Aussi, la Fondation de France a-t-elle décidé de réaffirmer son soutien à la recherche sur les maladies cardiovasculaires et consacre une part importante des moyens qui lui sont confiés à la recherche médicale concernant ces pathologies.

La prise en charge des maladies cardiovasculaires est un des domaines de la médecine qui a le plus progressé au cours des dernières décennies. La découverte de leur origine inflammatoire a considérablement amélioré l'efficacité des traitements. Des moyens diagnostiques de moins en moins invasifs, et des thérapeutiques variées et de moins en moins contraignantes sont désormais disponibles. Les progrès accomplis dans la prise en charge de l'accident aigu ont par ailleurs notablement diminué la mortalité immédiate.

Dans le même temps, l'obésité est devenue un problème de santé publique: $15\,\%$ de la population française est actuellement obèse et près de $20\,\%$ des enfants sont en surpoids.

Ces chiffres laissent présager l'apparition de problèmes cardiovasculaires chez des personnes de plus en plus jeunes.

Aussi la Fondation de France a-t-elle décidé d'apporter son soutien à la recherche sur les conséquences cardiovasculaires de ces troubles métaboliques.

APPEL D'OFFRES

En 2019, la Fondation de France soutient des projets de recherche clinique ou fondamentale portant sur les relations entre les pathologies cardiovasculaires et les perturbations métaboliques telles que le diabète ou les dyslipidémies.

Cet appel d'offres concerne également le financement de projets portant sur les altérations du métabolisme du cœur et des vaisseaux.

Les projets, d'une durée maximale de trois ans, doivent être présentés par un clinicien ou chercheur (statutaire ou non) appartenant à une équipe labellisée, au nom de cette dernière. Les projets pourront cependant être collaboratifs. Les montants des financements accordés sont compris entre 40 000 et 100 000 €. Ils peuvent aller au-delà de 100 000 € lorsque le projet comprend une demande d'allocation de thèse.

En raison du nombre important de demandes, chaque équipe ne peut adresser qu'un seul projet à la Fondation de France, dans le cadre de cet appel d'offres.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Recherche fondamentale et clinique sur les maladies psychiatriques

Alors qu'une personne sur quatre souffrira au cours de sa vie d'une maladie psychiatrique, la maladie mentale est un facteur de risque majeur de suicide et l'espérance de vie des personnes souffrant de ces pathologies est inférieure de 10 à 15 ans à celle de la population générale.

Un grand nombre des maladies psychiatriques débutant souvent chez le sujet jeune et impactant durablement la vie des personnes qui en souffrent, leur coût socio-économique est donc très important.

La recherche en psychiatrie est une recherche relativement récente et les progrès et découvertes en neurosciences des 20 dernières années doivent maintenant être confrontés à la réalité clinique et mis à profit pour une meilleure compréhension des maladies mentales dans une interaction étroite entre chercheurs et cliniciens.

Aussi, dans cette période charnière pour la recherche sur les maladies psychiatriques, la Fondation de France a-t-elle décidé de s'investir dans ce champ afin d'accélérer la mise en place de nouvelles méthodes de prévention, de diagnostic précoce et de traitements.

APPEL D'OFFRES

En 2019, la Fondation de France soutient des projets relatifs aux maladies psychiatriques invalidantes (à l'exception des addictions, des troubles du spectre autistique et des démences).

Les demandes doivent impérativement faire état d'un projet collaboratif associant cliniciens psychiatres ou psychologues et chercheurs de différentes sous-disciplines des neurosciences ou des sciences humaines et sociales, appartenant à 2 équipes labellisées distinctes, et dont la complémentarité sera un critère majeur d'évaluation.

Par ailleurs, les équipes bénéficiant déjà d'un financement en cours ne pourront pas présenter de nouveaux projets.

La Fondation de France apportera son soutien aux projets portant sur:

- l'évaluation des méthodes de diagnostic et des traitements;
- l'identification des mécanismes de résistance et de vulnérabilité à l'émergence et aux traitements des maladies psychiatriques;
- la recherche translationnelle sur une cohorte ciblée, à partir d'hypothèses précliniques (modèles animaux) et en interaction avec la recherche clinique. Et inversement, une hypothèse clinique pourra être explorée par des approches précliniques.

Les aides accordées pourront être annuelles ou pluriannuelles (jusqu'à 3 ans) mais le comité considérera également des projets exploratoires (modèles ou technologies utilisés, cibles thérapeutiques étudiées) pour un financement d'un an afin d'obtenir une validation du concept. Certains financements pourront venir en soutien d'une quatrième année de thèse.

Les dossiers ne concernant pas des projets collaboratifs tels que décrits ci-dessus, ainsi que ceux concernant les créations de cohortes seront d'emblée exclus.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Allocations jeunes chercheurs en ophtalmologie et neuro-ophtalmologie

À l'initiative d'une généreuse donatrice, Madame Berthe Fouassier, la Fondation de France a initié, il y a près de 30 ans, un programme de soutien pour de jeunes chercheurs et médecins en ophtalmologie et en sciences de la vision.

APPEL D'OFFRES

En 2019, des allocations pour l'accueil de jeunes chercheurs en ophtalmologie et en neuro-ophtalmologie, pouvant être pluriannuelles et éventuellement renouvelables, seront accordées.

Ces aides sont destinées à permettre à de jeunes chercheurs et cliniciens de mener un projet de recherche clinique ou fondamentale dans un laboratoire ou un service clinique approprié, dans les champs suivants:

- l'ophtalmologie, et plus précisément la biologie cellulaire et moléculaire de l'œil, sa physiologie, sa pathologie ou la thérapeutique des maladies oculaires;
- la neuro-ophtalmologie, et plus précisément le contrôle des mouvements oculaires, les phénomènes de perception visuelle et leur intégration et, de façon générale, tout mécanisme neurologique en relation avec les fonctions oculaires.

Par ailleurs, en 2019, en raison d'un legs précisément affecté à la recherche sur la myopie évolutive, le comité sera particulièrement attentif, à qualité scientifique égale, aux projets traitant de cette pathologie.

Les soutiens pour l'accueil ou la mobilité de jeunes chercheurs et cliniciens en ophtalmologie ou en neuro-ophtalmologie seront accordés sous forme de:

- financements post-doctoraux jusqu'à deux ans ou renouvellement d'un an. Le montant sollicité tiendra compte de la grille salariale de la structure d'accueil et du profil du candidat;
- financements de thèse de trois ans pouvant être prolongés d'un an (y compris pour une 4ème année de thèse), d'un montant de 39 000 € maximum par an;
- bourses de Master 2, d'un montant de 15 000 € pour un an;
- bourses de mobilité internationale, d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois et d'une durée maximale de 24 mois.

Ces financements pourront concerner une année de disponibilité pour les candidats cliniciens afin de leur permettre de mener un projet de recherche à temps plein.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Recherche clinique et fondamentale sur l'autisme et le neuro-développement de l'enfant

Les connaissances sur le développement cognitif et affectif de l'être humain sont encore trop parcellaires pour permettre une compréhension des trajectoires atypiques comme dans l'autisme.

En 2019, la Fondation de France décide de réaffirmer son soutien à ce champ de recherche, en considérant des projets innovants d'envergure et collaboratifs, qui contribueront au progrès des connaissances sur:

- les bases cérébrales du développement cognitif et affectif typique (de la vie fœtale à la fin de l'adolescence);
- les mécanismes d'apprentissage de l'enfant au sens large, en particulier en milieu scolaire;
- l'autisme.

Les demandes doivent impérativement faire état d'un projet collaboratif multidisciplinaire, parmi les disciplines suivantes:

- pédopsychiatrie, psychiatrie, psychologie, neuropsychologie;
- pédiatrie, périnatalogie, neuropédiatrie;
- sciences cognitives dont psychologie cognitive;
- neurosciences, dont neurosciences computationnelles et neuro imagerie;

- épidémiologie, modélisation;
- génétique;
- sciences de l'éducation.

Le comité porte une attention particulière à la complémentarité des équipes impliquées dans les projets présentés et à l'aspect pluridisciplinaire en recherche translationnelle. Les nouvelles collaborations sont particulièrement appréciées. Les projets non collaboratifs sont d'emblée exclus.

En revanche, les recherches sur des modèles animaux sont éligibles si elles éclairent les mécanismes d'apprentissage de l'enfant ou contribuent à de nouvelles pistes de recherche de nature à éclairer la compréhension de l'autisme.

Quels projets de recherche?

La Fondation de France apporte son soutien aux projets proposant des approches originales et innovantes permettant de faire progresser la compréhension du développement cognitif typique de l'enfant et de l'autisme:

- mécanismes du neuro-développement typique et de l'autisme;
- modélisations du développement cognitif et des apprentissages, en particulier en milieu scolaire;

- identification de biomarqueurs utiles au diagnostic précoce, à l'évaluation de l'efficacité des interventions et des stratégies de prévention dans l'autisme;
- stratégies éducatives, thérapeutiques et/ou interventionnelles innovantes dans l'autisme.

Les projets sur l'autisme doivent se référer aux classifications internationales en vigueur et, si nécessaire, à l'utilisation des référentiels recommandés par la Haute autorité de santé.

Les modalités de soutien

Ces aides peuvent être pluriannuelles (d'une durée maximale de trois ans). Elles peuvent notamment être destinées à

l'accueil de chercheurs doctorants (financements pour trois ans maximum) et/ou post-doctorants (financements pour deux ans maximum).

Pour information, les montants des financements accordés par projet collaboratif ne peuvent dépasser 250 000 €.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Recherche sur la physiopathologie de la maladie de Parkinson

La population vieillit: aujourd'hui, un Français sur cinq a 60 ans ou plus – ce sera un sur trois en 2050 – et les pathologies liées au vieillissement, notamment les maladies neurodégénératives, prennent une importance sans cesse croissante. À l'heure où les neurosciences sont en plein essor, la Fondation de France réaffirme son soutien à la recherche sur la maladie de Parkinson.

APPEL D'OFFRES

En 2019, la Fondation de France propose de soutenir des projets de recherche fondamentale portant sur la biologie des systèmes neuronaux impliqués dans la maladie de Parkinson.

Le comité sera particulièrement attentif aux projets visant à identifier de nouvelles cibles thérapeutiques et/ou aux projets collaboratifs associant plusieurs équipes et disciplines.

Les études cliniques seront examinées à l'exclusion de celles à visée épidémiologique, diagnostique ainsi que les essais thérapeutiques.

Des projets conséquents pourront être soutenus pour une durée de deux ans, éventuellement renouvelables. Mais le comité considèrera également les projets exploratoires (par les modèles ou technologies utilisés, ou les cibles thérapeutiques étudiées) dont la validation du concept, après une année de financement, pourra permettre le renouvellement du soutien après évaluation d'une nouvelle demande.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers sur le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Soigner, soulager, accompagner: projets de recherche

Parallèlement à son programme en faveur des soignants, des malades et leurs familles (voir p. 20), la Fondation de France soutient la recherche dans le domaine des soins apportés aux personnes gravement malades ou en fin de vie, et dans celui de la prise en charge de la douleur.

APPEL D'OFFRES

La Fondation de France soutient la recherche dans le domaine des soins apportés aux personnes gravement malades ou en fin de vie, afin de fournir des données nouvelles validées permettant d'améliorer les pratiques. Elle souhaite contribuer à l'évolution du système de santé en diffusant ces travaux, notamment auprès des décideurs.

La Fondation de France est particulièrement sensible aux travaux concernant les pratiques soignantes et encourage les équipes cliniques à mener des recherches sur leurs pratiques.

Elle souhaite également intéresser des chercheurs de disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, la santé publique, l'épidémiologie, l'économie de la santé... Les demandes faisant état d'une collaboration entre ces chercheurs et les équipes cliniques seront privilégiées.

La Fondation de France soutiendra des projets concernant:

- la maladie grave;
- la fin de vie;
- · les soins palliatifs;
- l'accompagnement;
- la douleur;
- la souffrance des soignants.

Les projets de recherche fondamentale ne pourront pas être présentés dans le cadre de cet appel d'offres.

L'aide de la Fondation de France se traduit par:

- des subventions à des équipes cliniques ou de recherche;
- des allocations de recherche permettant la préparation de mémoires de master 2 ou de thèses de doctorat.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel d'offres sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement.

Date limite de réception des dossiers: 10 juillet 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Soigner, soulager, accompagner: projets de recherche

Sophie Lasserre Tél.: 01 44 21 31 44

E-mail: soignersoulager@fdf.org

Santé publique et environnement

L'impact de l'environnement sur la santé humaine est de plus en plus reconnu, même si de nombreuses questions scientifiques de ce champ restent ouvertes.

La Fondation de France souhaite soutenir la recherche portant sur les conséquences néfastes de l'environnement sur la santé humaine.

À cet effet, elle encourage les recherches sur les conséquences des facteurs environnementaux sur la santé, en population générale ou dans un contexte professionnel, en soutenant des équipes de recherche françaises ainsi que la formation de jeunes chercheurs.

APPEL D'OFFRES

En 2019, la Fondation de France apportera son soutien aux thématiques et approches suivantes:

- études sur les facteurs de risques environnementaux ou des déterminants socio-économiques des maladies;
- études sur le traitement des questions de santé environnementale dans le débat et l'action publics (études portant notamment sur les mobilisations collectives et les dispositifs d'intervention);
- études portant sur des actions de prévention en santé environnementale.

Les études épidémiologiques ou en sciences sociales seront considérées.

L'environnement est compris au sens large, incluant facteurs physiques, chimiques, socio-économiques présents dans les milieux de vie, l'alimentation ou en milieu professionnel.

Les porteurs de projet devront apporter autant d'attention à la caractérisation des expositions étudiées qu'à celle des événements de santé. En effet, lors des précédentes éditions, beaucoup de projets d'épidémiologie n'ont pas été retenus notamment du fait d'un manque de détails sur la caractérisation des expositions.

Seront d'emblée exclues de l'appel d'offres:

 les approches expérimentales conduites chez l'animal et les approches exclusivement cellulaires et moléculaires;

- les études portant sur les expositions humaines qui n'explorent pas leurs conséquences sanitaires;
- les études portant sur les facteurs tels que tabac, alcool ou régimes alimentaires (en dehors de la problématique des contaminants alimentaires).

Les demandes de soutien pourront concerner:

- des subventions pour des projets de recherche. Ces aides pourront être annuelles (éventuellement renouvelables) notamment pour des études de faisabilité, ou pluriannuelles (d'une durée maximale de 3 ans);
- des financements destinés à l'accueil de doctorants (y compris pour la 4ème année de thèse) ou post-doctorants;
- des bourses de mobilité internationale, d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois et d'une durée maximale de 24 mois;
- des aides pour l'organisation de réunions scientifiques dont le sujet s'inscrit dans le cadre des thématiques soutenues;
- des aides d'un montant de 200 000 euros maximum pour une participation à la création ou l'entretien de plateformes et grandes infrastructures de recherche en santé environnementale en population (cohortes, grandes bases de données, études cas témoins, biothèques...). Des projets nouveaux ou existants pourront être soutenus à partir du moment où la finalité et la méthodologie environnementales auront été clairement explicitées.

Dossier à constituer et calendrier

Consulter le texte de l'appel d'offres, les modalités de soumission et la date limite de dépôt des dossiers le site fondationdefrance.org

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Recherche médicale Fanny Herpin

Tél.: 01 44 21 31 36 E-mail: recherche@fdf.org

Recherche en sciences humaines et sociales

Soigner, soulager, accompagner: projets de recherche

Voir p. 37

Recherche et transmission des savoirs

Voir p. 44

Formation et éducation

Toute personne a le droit de construire comme elle l'entend au cours de sa vie, sa propre identité. Cela implique de pouvoir accéder aux ressources culturelles disponibles, notamment par l'éducation, la formation et l'information. En application de ce droit, les programmes de la Fondation de France ont pour ambition d'aider les enfants, les adolescents et les jeunes, quels que soient leurs difficultés et leurs talents, à acquérir les connaissances, les compétences et les capacités pour agir, afin que chacun puisse apporter sa contribution singulière à la construction toujours en mouvement de la société.

Enseignement primaire et secondaire

En référence à sa volonté de répondre aux problèmes d'aujourd'hui en apportant des solutions pour l'avenir, la Fondation de France s'est engagée dès 2010, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, à soutenir les équipes éducatives qui ont pour ambition de contribuer à la nécessaire évolution de l'école.

Toutefois, malgré les efforts fournis par l'Éducation nationale et ses partenaires, un des problèmes les plus préoccupants persiste: il s'agit de l'incapacité du système scolaire à corriger la forte corrélation entre l'origine socio-économique des élèves et leurs performances scolaires. Aussi est-il urgent d'inverser cette tendance en renforçant les capacités intégratives et émancipatrices de l'école, afin qu'elle ne soit plus un facteur d'aggravation de la fracture sociale.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Aidons tous les collégiens à réussir! APPEL À PROJETS	Projets (financement) Appui méthodologique Recherches-actions	Toutes régions	Au siège

Aidons tous les collégiens à réussir!

La Fondation de France structure son appel à projets Aidons tous les collégiens à réussir! autour de 3 enjeux prioritaires:

- faire du collège un lien d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté;
- donner à l'élève un rôle actif dans des apprentissages qui font sens;
- prendre en compte les singularités de chacun dans des approches individualisées.

APPEL À PROJETS



La Fondation de France apportera son soutien aux équipes éducatives qui développent des projets expérimentaux qui se rattachent à l'un ou l'autre des champs suivants:

- des projets d'établissement ou de classe dans lesquels les jeunes apprennent à devenir des citoyens;
- l'innovation pédagogique favorisant l'implication active de tous les élèves et donnant du sens aux apprentissages;
- le soutien aux jeunes en risque de décrochage, ou sortis du système scolaire.

Bénéficiaires

Les organismes concernés peuvent être:

- les collèges (publics ou privés sous et hors contrat), notamment les établissements relevant de zones urbaines sensibles ou de revitalisation rurale:
- les réseaux d'établissements scolaires (publics et privés sous et hors contrat) mobilisés sur la cohérence éducative du cycle 3;

- les établissements d'enseignement agricole (publics et privés) intégrant des classes de 4° et de 3°;
- les associations impliquées dans des partenariats avec les établissements;
- les laboratoires publics de recherche.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement.

Date limite de dépôt des candidatures: 13 mars 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Enfance
Anne Bouvier

Tél.: 01 44 21 31 34 E-mail: enfance@fdf.org

Éducation périscolaire

Être jeune dans un monde complexe: que ce soit dans leur vie quotidienne ou via les médias et les réseaux sociaux, les enfants et les jeunes sont exposés à des enjeux majeurs qui conditionnent l'évolution de notre société parmi lesquels, trois grandes problématiques s'imposent:

- les risques environnementaux qui menacent les grands équilibres de la planète;
- les fractures territoriales et sociales qui perturbent le vivre ensemble;
- l'épuisement du modèle de démocratie représentative qui invite à l'invention de nouveaux modes de participation et d'exercice de la citoyenneté.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Grandir en cultures APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Toutes régions	Au siège

Grandir en cultures

Le programme Grandir en cultures vise à donner aux enfants et aux jeunes de 2 à 18 ans, les moyens de devenir des citoyens, acteurs et responsables, qui sauront prendre en charge ces enjeux pour bâtir une société plus harmonieuse.

Pour agir, il leur faudra disposer de savoir-faire et de connaissances, être créatifs, autonomes et coopérants. Autant d'aptitudes qui s'acquièrent dès le plus jeune âge.

Dans cette perspective, la Fondation de France souhaite soutenir des projets culturels qui seront conçus en résonnance aux problématiques sociétales contemporaines énoncées ci-dessus. Ces projets proposeront des parcours organisés autour d'étapes où les jeunes pourront développer leur créativité, s'approprier des techniques, s'exercer à penser et accroitre leur pouvoir d'agir.

Les projets exploreront les domaines des arts, de l'artisanat d'art, des sciences de la nature et des sciences humaines.

Tous les projets devront faire preuve d'une réelle qualité tant dans la démarche que dans ce qui est produit. En ce sens, ils feront appel à des professionnels reconnus dans le champ concerné.

APPEL À PROJETS



Bénéficiaires

L'appel à projets s'adresse aux organismes sans but lucratif: associations, établissements publics et collectivités territoriales.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement.

Date limite de dépôt des dossiers: 17 juillet 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Enfance Anne Bouvier Tél.: 01 44 21 31 34

E-mail: enfance@fdf.org

Éducation à la citoyenneté

Nouveaux commanditaires

Voir p. 42

Approches transversales

Concours Déclics jeunes

Poursuivant le vœu des époux Salavin-Fournier qui ont initié les Prêts d'honneurs aux jeunes en 1975 pour encourager les jeunes à concrétiser leur vocation, la Fondation de France remet chaque année, à l'issue d'un important dispositif de sélection, 20 bourses pour accompagner 20 jeunes dans la réalisation de leur avenir.

APPEL A CANDIDATURES

L'idée du concours Déclics jeunes est autant d'aider de jeunes talents aux parcours uniques à entreprendre que de les soutenir financièrement pour leur permettre de réaliser leur vocation.

Depuis 40 ans, en distribuant 20 bourses par an d'un montant de 7 600 euros chacune, le concours promeut des parcours ambitieux et atypiques, en cultivant l'idée d'entreprendre chez la jeune génération. Il constitue un tremplin pour des jeunes de 18 à 30 ans, qui peuvent ainsi mener à bien des projets personnels et concrétiser leur vocation. Les projets peuvent être présentés dans tous les domaines (culture, science, technique, action sociale, solidarité nationale ou internationale, environnement, art...).

Depuis leur création, les bourses Déclics jeunes ont permis à plus de 950 projets d'une grande diversité de voir le jour. Selon les vœux du couple Salavin-Fournier, le concours sensibilise également les jeunes à l'idée de donner à leur tour, lorsqu'ils auront pu, grâce à cette aide, se réaliser.

Bénéficiaires

Les jeunes de 18 à 30 ans porteurs d'un projet innovant, relevant de l'intérêt général, qui pourrait être un vrai «déclic» dans leur parcours et la réalisation de leur vocation.

Dossier à constituer et calendrier

L'appel à candidatures est mis en ligne entre septembre et novembre sur le site de la Fondation de France. Les candidats ayant fait l'objet d'une présélection sont ensuite invités à remplir un dossier complet pour février. Le jury national se tient en juin et la remise des bourses a lieu lors d'une soirée annuelle en septembre.

Le détail du calendrier de sélection est disponible sur le site fondationdefrance.org, rubrique *trouver un financement*.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Concours Déclics Jeunes

Anne Lauthe

Tél.: 01 44 21 31 80

E-mail: boursesdeclicsjeunes@fdf.org

Promouvoir la culture et la création

Dans nos sociétés où les progrès scientifiques et technologiques s'accélèrent en modifiant profondément le rapport de l'homme au monde, la culture et l'art en particulier sont des facteurs déterminants de développement. En témoigne un double mouvement, dans lequel:

- des acteurs des secteurs social, sanitaire, éducatif et environnemental organisent des actions de plus en plus nombreuses qui intègrent des pratiques artistiques et culturelles;
- beaucoup d'artistes préoccupés par des enjeux de société s'engagent aux côtés d'acteurs de la société civile, dans la production d'œuvres.

Dans ce contexte, la Fondation de France développe plusieurs actions pour:

- permettre à tout groupe de citoyens de prendre l'initiative et d'assumer la responsabilité de commandes d'œuvres à des artistes, en réponse à des besoins d'intérêt général, au travers de l'axe Nouveaux commanditaires;
- développer des travaux de recherche pour éclairer, par une réflexion scientifique élargie, l'action soutenue sur le terrain grâce au programme Nouveaux commanditaires;
- soutenir la professionnalisation de jeunes artistes en émergence dans les danses urbaines grâce à l'accompagnement d'un médiateur, ainsi que dans le domaine des musiques du monde sur le territoire de Mulhouse.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Nouveaux commanditaires APPEL À PROJETS	Projets (financement) Soutien aux têtes de réseau en France et à l'étranger Appui méthodologique et formation Communication, diffusion	Toutes régions	Au siège
Initiatives d'artistes, projets de co-création et accompagnement d'artistes	Soutien aux têtes de réseau	Toutes régions	Au siège
Recherche et transmission des savoirs	Soutien aux têtes de réseau	Toutes régions	Au siège

Nouveaux commanditaires

La Fondation de France propose d'ouvrir la scène de l'art à quiconque souhaite y assumer un rôle, en déplaçant cette scène dans le domaine public, en dehors des lieux qui lui sont habituellement consacrés. En concentrant son intervention sur la production d'œuvres, elle offre aux citoyens le moyen de participer, en dialoguant avec les artistes, à la construction d'une culture contemporaine commune. En inversant le rapport habituel de l'offre artistique vers son public, adopté par la plupart des politiques culturelles, elle se met résolument à l'écoute de la demande de citoyens et leur donne l'initiative.

L'action Nouveaux commanditaires permet à des citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire d'associer des artistes contemporains, de toutes disciplines, à leurs préoccupations par le biais d'une commande.

Son originalité repose sur une conjonction nouvelle entre quatre acteurs privilégiés: les citoyens commanditaires, le médiateur culturel et l'artiste, rejoints dans la phase de production de l'œuvre par des partenaires publics et privés.

Depuis plus de 25 ans, les Nouveaux commanditaires ont été à l'origine de plus de 490 commandes réalisées ou en cours, en France et en Europe, pour la moitié en zone rurale, et dans des contextes extrêmement variés: communes urbaines, suburbaines ou rurales, espaces ou institutions publics (lycées, hôpitaux, prisons), associations... Ces projets témoignent de la pertinence de la démarche pour répondre aux nécessités du développement des populations et des territoires, qui s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique renforcée de décentralisation.

Plus de 600 partenaires différents se sont associés à la production de ces œuvres, parmi lesquels des communes, aux côtés du ministère de la Culture et de différents autres services de l'État, des entreprises privées, des conseils généraux, des conseils régionaux et des associations.

Les objectifs poursuivis en 2019 prévoient de:

- continuer à soutenir l'émergence de nouvelles œuvres via des commandes:
- continuer à accompagner les quatre plateformes de médiation dans les zones Nord, Sud, Est, Ouest pour organiser le développement sur le territoire français en s'appuyant sur des antennes locales;
- développer des partenariats avec des collectivités territoriales, autour du modèle d'action Nouveaux commanditaires, en tant qu'outil de développement culturel, économique et social appuyé sur des financements croisés publics et privés;

En 2015, soucieuse de renouveler son approche dans le cadre de son programme de commandes artistiques lié au troisième tronçon du tramway et afin que les citoyens aient un rôle plus actif sur leur environnement, la Ville de Paris s'est rapprochée de la Fondation de France pour mettre en place un partenariat quinquennal. En 2016, cinq études artistiques ont été présentées par les artistes et les commanditaires aux partenaires. En novembre 2018 a été inaugurée la première œuvre réalisée par l'artiste Bruno Peinado pour un groupe de commanditaires de la Porte de Saint-Ouen. Par ailleurs, en 2016, le ministère de la Culture intéressé par une coopération avec la Fondation de France a souhaité repérer de façon conjointe quelques institutions culturelles (école d'art, centres d'art, musées) volontaires pour mettre en place au sein de leurs structures ce modèle d'action. A titre d'exemple, fin 2017, le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière a initié la mise en œuvre de l'action Nouveaux commanditaires sur son territoire.

poursuivre le déploiement de l'action Nouveaux commanditaires en Europe, et plus particulièrement en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Norvège, et en Suisse.

APPEL À PROJETS

La Fondation de France met les commanditaires porteurs d'une demande en relation avec un médiateur qualifié et apporte une aide financière initiale pour concrétiser le lancement du projet.

Elle n'assume que partiellement le financement de la production, les médiateurs et les commanditaires ayant la responsabilité de réunir les cofinancements publics et privés nécessaires.

Critères

Les commandes sont retenues en fonction de la qualité des besoins exprimés et de la capacité des commanditaires à en assumer la responsabilité vis-à-vis de la communauté dans laquelle l'œuvre s'inscrira.

Bénéficiaires / Commanditaires

Tous les citoyens qui le désirent:

 membres d'associations, de clubs, d'amicales (culturelles, sportives, caritatives...), de comités d'entreprise;

- habitants d'un village, d'un quartier;
- personnels d'hôpitaux, de lieux de vie collectifs (maisons de retraite, crèches, écoles...);
- · élus locaux...

Dossier à constituer et calendrier

Après avoir vérifié la faisabilité du projet avec le médiateur agréé par la Fondation de France, les commanditaires doivent élaborer avec son aide le cahier des charges culturel et technique du projet.

Les projets sont examinés tout au long de l'année.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Culture Catia Riccaboni
Tél.: 01 44 21 87 84

E-mail: culture@fdf.org

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN DE L'ACTION NOUVEAUX COMMANDITAIRES

Depuis plusieurs années, la Fondation de France apporte un soutien technique ou financier à des organismes qui développent le protocole des Nouveaux commanditaires à l'étranger, et plus particulièrement en Europe. Les quelques expériences menées en Italie, en Belgique ou en Allemagne prouvent que ce modèle d'action mis en œuvre par la société civile se transpose aisément au-delà des frontières. L'originalité et la pertinence du «modèle français» des Nouveaux commanditaires sont généralement bien reçues à l'étranger auprès d'acteurs de tous horizons: institutions publiques et privées, acteurs culturels ou sociaux, entre autres. Fin 2016, la Kulturstiftung des Bundes en Allemagne a annoncé un soutien apporté aux Nouveaux commanditaires sur ce territoire pour la mise en place de 20 projets sur cinq ans pour une somme totale de 2 000 000 €. En 2019, un congrès international sur l'action Nouveaux commanditaires sera organisé à la Volksbühne de Berlin qui réunira des chercheurs et des médiateurs européens à l'occasion de conférences, d'ateliers et de différentes tables rondes.

Depuis 2017, la Fondation Daniel et Nina Carasso a souhaité reprendre ce modèle en repérant quelques acteurs culturels en Espagne capables de mettre en œuvre cette action sur le territoire espagnol.

En inscrivant les Nouveaux commanditaires dans l'histoire de l'Europe qui a vu, durant plus de mille ans, ses architectes, ses peintres, ses musiciens sillonner en tous sens son territoire pour répondre à des commandes, la Fondation de France souhaite ainsi afficher l'ambition de participer à la construction d'une identité culturelle européenne.

La Fondation de France apporte aussi une aide à la formation continue des médiateurs et au renforcement de la mise en réseau des médiateurs européens par la mise en place de séminaires.

En septembre 2017, un séminaire international des médiateurs a ainsi réuni une cinquantaine de personnes en lle de France (médiateurs, partenaires, chercheurs).

Dans un souci d'élargir cette formation à la médiation à de nouveaux acteurs culturels et à des acteurs de collectivités territoriales, la Fondation de France apporte depuis fin 2018 son soutien à la mise en place d'un diplôme universitaire

intitulé «Faire œuvre comme on fait société ou comment réinventer et accompagner une nouvelle forme de relation entre la société et les artistes pour faire œuvre en commun?». Ce DU s'inscrit dans le Master Arts (parcours «Exposition-production des œuvres d'art contemporain») de l'Université de Lille.

COMMUNICATION / PUBLICATION

Fin 2013, l'ouvrage de référence Faire art comme on fait société. Les Nouveaux commanditaires, a été publié aux Presses du Réel. Destiné à l'usage des professionnels du milieu de l'art, élus, responsables d'administrations publiques et fondations privées pour renforcer la visibilité de l'action Nouveaux commanditaires, cet ouvrage a pour ambition de penser les liens entre art et démocratie. Comment les œuvres peuvent-elles changer la société? Comment intégrer les citoyens à la signature de l'œuvre? Comment comprendre l'articulation entre interventions publiques ou privées, marché et spectateurs? Ce sont là quelques-unes des questions

auxquelles 47 chercheurs de toutes nationalités et issus de nombreux champs disciplinaires (historiens de l'art, philosophes, économistes...) tentent de répondre, en se fondant tantôt sur des études de cas à travers l'histoire et tantôt sur l'étude générale des fonctionnements actuels. L'ouvrage Reclaiming Art. Reshaping Democracy, qui est la poursuite de la réflexion initiée par Faire art comme on fait société, et qui vise à entrer en dialogue avec le monde anglo-saxon autour des enjeux des Nouveaux commanditaires et des projets participatifs anglo-saxons, est paru au printemps 2017 aux Éditions des Presses du Réel.

Destiné au grand public et aux professionnels, le site www.nouveauxcommanditaires.eu, plateforme européenne dynamique, présente la démarche au travers de nombreux projets, ainsi que les médiateurs et leurs structures qui agissent sur le terrain. Il propose également des focus sur des questions précises concernant la mise en œuvre du modèle ainsi que des textes d'analyse.

Initiatives d'artistes, projets de co-création et accompagnement d'artistes

Pour prendre en compte les difficultés que connaissent de nombreux jeunes artistes au démarrage de leur parcours professionnel, la Fondation de France s'est associée à des institutions culturelles reconnues afin de soutenir des actions d'accompagnement spécifiques et d'aider la création de nouvelles œuvres.

Initiatives d'artistes en danses urbaines

Grâce à un «fonds pour la danse» créé sous son égide, la Fondation de France a apporté depuis de nombreuses années – en collaboration avec la Villette, la Caisse des dépôts, et l'Agence nationale de cohésion sociale – son soutien à la mission Initiatives d'artistes en danses urbaines, où un médiateur accompagne les chorégraphes et les compagnies en les aidant à structurer leurs projets, à les produire et à les diffuser.

Repérée comme un pôle de ressources important par les acteurs institutionnels et les collectivités locales, la mission a soutenu, depuis sa création en 1998, plus de 239 compagnies au titre de coproductions, et accueilli 218 compagnies en résidence. Près de 200 stagiaires – danseurs, chorégraphes, administrateurs des compagnies – ont assisté à des modules de formation et plus d'une centaine de compagnies ont pu présenter leur travail à des professionnels dans le cadre de 37 chantiers en cours aux Rencontres de La Villette, au Wip Villette, à Montpellier danse, aux Transmusicales de Rennes, à la Biennale de la danse à Lyon, au Villette Street Festival et au Festival Haute-Tension de la Villette.

Afin d'améliorer la visibilité de la mission Initiatives d'artistes en danses urbaines, le site internet www.iadu.fr a été mis en place.

Au printemps 2017, l'étude «La nouvelle scène Hip Hop / IADU: le défi de l'émergence» réalisée par des chercheurs en sciences sociales, a été présentée à l'ensemble des parties prenantes (artistes, partenaires, acteurs institutionnels). Cette évaluation critique et objective des actions menées auprès des

artistes a permis également de dresser un état des lieux pour les professionnels du spectacle vivant et d'éclairer la manière de poursuivre un soutien aux danses urbaines dans les années à venir. A compter de 2017, des actions ont été mises en place afin de renforcer la visibilité et la présence de cette action sur l'ensemble du territoire, ainsi que la formation proposée aux artistes. L'étude est téléchargeable sur le site www.iadu.fr

Sur le modèle éprouvé de la mission Initiatives d'artistes en danses urbaines, la Fondation de France a ouvert un axe exploratoire dans le domaine des musiques du monde. En 2015, une enquête de terrain sur le contexte spécifique de Mulhouse territoire urbain à forte immigration – a été confiée à une chercheuse afin de faire un état des lieux et un repérage des artistes et musiciens qui y sont très actifs hors de tout contexte institutionnel afin de voir quelles pourraient être les actions à mettre en place pour leur donner de la visibilité. Ce travail a fait l'objet d'une restitution au printemps 2016 via des émissions de radio avec l'intervention de chercheurs internationaux et des concerts dans divers lieux de cette ville. Depuis 2017, la Fondation de France soutient l'accompagnement de quelques artistes sur le territoire mulhousien. En 2019, elle élargit son action par un soutien à une université d'été intitulée «Penser l'écologie des pratiques culturelles à partir des mondes de musiques» avec la mise en place d'un colloque, d'un projet de recherche, et d'une exposition à Mulhouse.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France Programme Culture

Catia Riccaboni Tél.: 01 44 21 87 84 E-mail: culture@fdf.org

Recherche et transmission des savoirs

Pour éclairer par une réflexion scientifique élargie toutes les dimensions artistiques, techniques, juridiques et politiques de l'action qu'elle soutient sur le terrain et pour la situer dans une perspective historique, la Fondation de France finance depuis quelques années les travaux du laboratoire Arts et sociétés abrité par la Fondation nationale des sciences politiques. Celui-ci a fait le choix innovant de promouvoir une histoire de l'art qui soulève des enjeux contemporains et, sans s'épargner un travail sur la restitution du passé, œuvre à aborder des sujets sociaux, politiques, scientifiques très actuels tels que: la démocratie, la guerre, l'écologie, le statut des choses et de l'animal.

L'aide apportée par la Fondation de France permet l'organisation de séminaires entre chercheurs de différentes disciplines et la publication d'ouvrages de référence. Depuis 2016, elle a élargi son soutien à une politique de bourses allouées à des travaux d'une jeune génération de chercheurs concourant à cette histoire de l'art d'intérêt général dont la singularité, en termes de sujet ou de méthode, est mal identifiée par l'histoire de l'art classique et mérite d'être défendue.

Ces trois actions combinées favorisent la réunion de tout un spectre générationnel (depuis la bourse précédant la thèse jusqu'au séminaire permettant aux plus grands spécialistes internationaux de s'exprimer). Les lettres de ces séminaires sont disponibles en version bilingue français-anglais sur un site internet dédié: http://chsp.sciences-po.fr/groupe-derecherche/1-seminaire-de-domaine-arts-et-societes

Depuis 2017, la Fondation de France soutient le programme de recherche «Images/Usages» de l'INHA (Institut national d'histoire de l'art) qui a mené une vaste étude auprès des acteurs de l'histoire de l'art et de la gestion du patrimoine culturel pour comprendre l'impact des différents régimes de diffusion des images et mieux situer la France dans le mouvement international d'ouverture des images des collections publiques. Cette recherche a abouti à la rédaction du livre blanc «Droits des images, histoire de l'art et société » https:// iconautes.inha.fr/fr/index/rapport-images-usages.html et la mise en place du colloque «Images /Usages de nouvelles démocraties du savoir? Pourquoi et comment ouvrir à la réutilisation les images des collections publiques» qui s'est tenu en octobre 2018 à l'INHA. En 2019, le rapport sera traduit en anglais et les résultats des travaux seront présentés à l'étranger dans des séminaires internationaux autour de la question de la propriété intellectuelle en matière culturelle, comme par exemple à Rome et New York.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France Programme Culture Catia Riccaboni Tél.: 01 44 21 87 84

E-mail: culture@fdf.org

Agir pour un environnement durable

L'environnement est l'objet d'enjeux et d'inquiétudes à l'échelle planétaire comme au niveau local. La compétition générale pour l'appropriation des ressources naturelles, l'expansion des villes, le développement des activités générant des pollutions, la multiplication des catastrophes « naturelles », souvent d'origine indirectement humaine, menacent la biodiversité et la qualité des territoires de vie.

La certitude désormais acquise des impacts des activités humaines sur le changement climatique donne naissance à de multiples initiatives, à toutes les échelles. Étant aujourd'hui mieux informés, les citoyens souhaitent prendre part aux choix qui intéressent leur quotidien comme leur avenir, particulièrement en matière d'environnement.

Dans ce contexte, la Fondation de France a choisi d'orienter ses programmes d'environnement selon différents axes complémentaires, en France et à l'international. Elle soutient la relance des agricultures familiales en Afrique. Elle encourage la mise en réseau des acteurs de l'éducation vers un développement durable et appuie la mise en place de projets éducatifs notamment au sein de l'École Nicolas Hulot dans le Parc de Branféré en Bretagne. Par ailleurs, elle accompagne les structures quant à la mesure des impacts environnementaux de leur projet (voir p. 3).

Dans le respect des territoires, elle accompagne les initiatives collectives innovantes en faveur de la transition écologique et encourage les recherches scientifiques participatives dans deux domaines : d'une part l'agroforesterie et l'agriculture écologique, encore peu explorées, d'autre part la connaissance et la gestion des milieux littoraux, qui concentrent de très nombreux enjeux de gestion collective.

Citoyenneté et éducation à l'environnement

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Un pôle de référence autour du parc de Branféré	Éducation, réseaux d'acteurs, mutualisation	Toutes régions Au siège	
La transition écologique, ici et ensemble APPEL À PROJETS	Projets d'actions (financement) Soutien aux réseaux	Selon votre région, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos	
Réseaux français et européens d'initiatives de développement durable	Soutien aux réseaux	Dans l'Union européenne dont la France	Au siège

Un pôle de référence autour du parc de Branféré

Après avoir été à l'initiative en 1993 des programmes pédagogiques innovants Rouletaboule sur le thème des déchets et de la consommation, et Ricochets sur le thème de l'eau, la Fondation de France concentre depuis plusieurs années ses actions en matière d'éducation à l'environnement sur le renforcement des activités du pôle éducatif et de ressources que constituent le parc de Branféré et l'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Environnement

Thierry Gissinger

Tél.: 01 44 21 87 18

E-mail: environnement@fdf.org

La transition écologique, ici et ensemble

Les activités humaines, nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pèsent de manière significative sur l'environnement. L'Accord de Paris sur le climat de 2015 a montré la capacité de la communauté internationale à se mobiliser sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Le changement climatique, la rareté des ressources, la perte accélérée de la biodiversité et la multiplication des risques sanitaires environnementaux sont autant d'enjeux auxquels l'humanité doit répondre. La nécessité s'impose de faire évoluer les sociétés humaines vers des modes de vie post-carbone, écologiques et durables. En France, cette transition commence à être prise en compte dans les politiques publiques. Des initiatives émergent également des territoires, portées par des collectifs à la recherche de solutions à l'échelle locale.

APPEL À PROJETS



La Fondation de France soutient les initiatives citoyennes qui participent à la transition écologique dans un territoire identifié et qui reposent sur un processus de dialogue territorial impliquant l'ensemble des parties prenantes.

On entend par transition écologique l'évolution vers de nouveaux modèles économiques et sociaux pour répondre aux grands enjeux environnementaux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Les projets présentés doivent impliquer de façon active l'ensemble des acteurs concernés, groupes sociaux ou professionnels

Leur participation est organisée à toutes les étapes du projet, depuis la phase initiale de sensibilisation et de rencontre entre usagers jusqu'à la mise en œuvre commune des décisions.

L'aide de la Fondation de France prendra deux formes:

- un soutien financier annuel ou pluriannuel (3 ans maximum) pour les dépenses liées à la préparation et à la mise en œuvre du projet;
- un appui via:
- la mise en interaction des porteurs de projet. Une Journée initiale, regroupement de tous les bénéficiaires de l'appel à

projets, sera organisée après l'accord de la décision de soutien. Elle permettra de mettre en relation les lauréats afin de partager une culture commune d'implication pleine et entière des citoyens usagers du territoire, dans le respect de la diversité des initiatives. L'obtention d'un financement implique la participation à cette journée;

un dispositif SOS consultant qui permet à chaque projet financé de bénéficier de 1 à 3 jours d'appui technique, pour améliorer et renforcer la méthode et/ou les actions d'implication et de concertation entre les usagers, acteurs et parties prenantes. Cet appui sera octroyé sur simple demande du bénéficiaire.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement

Date limite de dépôt des candidatures: 10 avril 2019

RECHERCHE ET FORMATION

Pour favoriser le développement de cette culture et la professionnalisation des pratiques, la Fondation de France a soutenu le programme d'actions et de recherche Comédie (Concertation et médiation environnementale), qui propose des formations aux acteurs locaux et diffuse des informations via son site internet www.comedie.org

Le Guide pratique du dialogue territorial a été entièrement actualisé et réécrit. Il est disponible sur demande.

Enfin, la Fondation de France poursuivra l'accompagnement de la mise en réseau régionale des acteurs.

→ À qui s'adresser

Selon votre département, adressez-vous au contact figurant sur la carte au dos.

Si votre contact est au siège de la Fondation de France, adressez-vous au:

Programme Environnement

Thierry Gissinger

Tél.: 01 44 21 87 18

E-mail: environnement@fdf.org

Réseaux français et européens d'initiatives de développement durable

Lors de la première révision de la Politique agricole commune en 1992, la Fondation de France, en collaboration avec d'autres fondations européennes, a accompagné la création du Réseau européen de développement durable constitué d'une quarantaine de porteurs d'initiatives répartis sur l'ensemble du continent européen élargi à l'Est. Après avoir travaillé sur les savoirs écologiques locaux, le recueil et le partage d'expériences dans différentes régions rurales européennes, les projets concernent aujourd'hui le renforcement des relations ville/campagne, ainsi que le développement d'outils et d'animations visant à diffuser et à amplifier les bonnes pratiques sur différentes thématiques du développement durable (site internet, événements internationaux, visites d'étude, stages internationaux d'étudiants...).

La Fondation de France poursuit en 2019 son soutien aux réseaux associatifs européens qui agissent sur des problématiques concrètes de territoires et dans des ensembles géographiques cohérents.

→ Pour en savoir plus

S'adresser au siège de la Fondation de France

Programme Environnement

Thierry Gissinger Tél.: 01 44 21 87 18

E-mail: environnement@fdf.org

Protection de la biodiversité

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	A qui vous adresser?
Les futurs des mondes du littoral et de la mer APPEL À PROJETS	Projets de recherche (financement)	Toutes régions	Au siège

Les futurs des mondes du littoral et de la mer

Nos mers et nos littoraux ont connu, au cours des dernières décennies, une évolution rapide et contrastée, qui soulève de nombreuses questions relatives aux formes de gouvernance face aux modes d'occupation et d'utilisation de leurs espaces, aux apports polluants et aux risques auxquels ils sont exposés, et au développement socio-économique, culturel et politique dont ils sont le siège.

Interfaces attractives à de nombreux égards, les littoraux font l'objet de pressions croissantes sur des espaces souvent fragiles. C'est en effet sur le littoral que sont les densités de population les plus fortes, et c'est la mer qui est l'ultime milieu récepteur de tous les polluants générés par les activités humaines sur le bassin versant et, dans une moindre mesure, dans l'espace marin. La France et ses territoires outre-mer ne font pas exception avec, en métropole, des densités de population 2,5 fois plus fortes sur le littoral et, pour l'outre-mer, des problématiques de petites îles où mer et littoral sont omniprésents.

Pour faire face aux multiples menaces qui pèsent sur ces socio-écosystèmes, en termes de réponses d'ordre environnemental, social et économique, il est nécessaire de mobiliser, développer, et intégrer les savoirs issus de la recherche scientifique et des initiatives professionnelles et citoyennes traditionnelles ou émergentes, dans les territoires côtiers et les espaces maritimes.

APPEL À PROJETS



La Fondation de France encourage le développement de pratiques de recherche robustes à l'interface entre sciences et société, portant sur le littoral, son interface terre-mer, et les espaces maritimes qui le jouxtent. Elle soutient des projets qui associent étroitement les décideurs, les acteurs du développement, les citoyens et les scientifiques.

L'objectif de cet appel à projets est de se saisir de questions cruciales pour la société actuelle et/ou celle de demain, en prenant pleinement en compte la dimension évolutive des écosystèmes comme des sociétés. Les projets soutenus seront particulièrement attentifs aux trajectoires de changement, aux dynamiques lentes ou rapides qui préfigurent les littoraux et mers de demain, et à la manière dont l'homme y contribue, les perçoit, se les approprie et peut les transformer in fine en projets de territoires terrestres et maritimes durables. La Fondation de France cherche ainsi à soutenir la production de formes d'innovation, d'analyses complexes, de scénarios, d'outils et de méthodes qui puissent être partagés et diffusés parmi les divers acteurs du littoral et de la mer. Ces travaux s'articulent sur une démarche de recherche participative, en co-construction avec les acteurs précités de manière à garantir l'intégration des résultats dans les pratiques de gouvernance et de gestion de la mer et du littoral.

Cet appel d'offres s'adresse à toute initiative collective associant les acteurs de terrain et leurs collectifs locaux et régionaux et des scientifiques.

Les projets peuvent être portés par:

- des laboratoires et centres de recherche scientifique en association avec des acteurs de types variés;
- des organismes d'intérêt général en association étroite avec des équipes de recherche.

En 2019, le dispositif soutiendra deux types de projets, ayant des maturités différentes:

- des projets en émergence, pour un accompagnement de leur maturation d'une durée maximale d'un an (pour être éventuellement soumis dans un appel à projets ultérieur);
- des projets de recherche participative déjà consolidés, pour un soutien et un accompagnement d'une durée inférieure ou égale à 3 ans. Jusqu'à trois thèses pourront être financées dans le cadre de cet appel à projets; leur démarche devra correspondre aux critères d'éligibilité de l'appel à projets et elles devront s'inscrire dans des recherches plus larges, cofinancées par ailleurs.

Critères de sélection

Sont éligibles les projets portés conjointement par un groupe de partenaires comprenant au minimum:

- un organisme de recherche scientifique et technique public;
- une organisation de la société civile: collectivités territoriales, associations, ONGs, groupements, acteurs économiques porteurs d'une question d'intérêt général.

Les projets soumis devront satisfaire les critères suivants:

- placer l'homme et les sociétés au cœur de la démarche de recherche-action;
- s'inscrire explicitement dans un processus de recherche participative fondé sur la coopération effective des partenaires pour l'ensemble des étapes du projet;
- développer une approche interdisciplinaire partant de questionnements inhérents aux sciences humaines et sociales, et en intégrant pleinement les sciences de la nature;
- proposer un dispositif de diffusion et de transfert des savoirs et des résultats.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel d'offres sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement

Date limite de dépôt des candidatures: 20 mars 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Environnement

Thierry Gissinger Tél.: 01 44 21 87 18

E-mail: environnement@fdf.org

Production et utilisation des ressources

Le secteur agricole comme certaines filières agro-alimentaires traversent une période de crise économique et sociale. Cette crise est le reflet d'une profonde mutation des actes de production agricole mais aussi de ceux de transformation et de consommation des aliments. Des pratiques aux conséquences néfastes tant pour la santé de l'environnement, des animaux que pour celle des humains sont de plus en plus questionnées par de larges secteurs de la société. Face à ce constat et aux enjeux du futur (notamment climatiques et démographiques), de nombreuses initiatives ont émergé pour refonder la manière de cultiver la terre, d'élever les animaux, de nourrir les Hommes et de préserver le fonctionnement de notre planète.

Bien que se déployant dans des contextes contrastés (dans la plupart des pays: surproduction et dégradation des ressources naturelles, risques sanitaires et inégalités d'accès à l'alimentation; dans les pays du Sud: accès difficile au crédit, aux intrants, à la terre et au marché, et concurrence déloyale des aliments importés), ces démarches et projets agro-écologiques portent une vision commune: il est aujourd'hui indispensable et possible d'inventer progressivement de nouvelles voies pour produire, faire vivre et nourrir durablement en favorisant des systèmes agricoles respectueux de la nature et des humains.

Titre du programme	Type d'actions soutenues	Où se déroule votre action?	À qui vous adresser?
Transitions alimentaires et agro-écologiques APPEL À PROJETS	Projets de recherche- action et d'expérimentation (financement)	Toutes régions	Au siège
Recherches sur les agroforesteries tempérées APPEL À PROJETS	Projets de thèse et post-doctorat (financement) Projets de recherche-action	Toutes régions Toutes régions	Au siège
Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest APPEL À PROJETS	Projets (financement)	Afrique de l'Ouest (pays de la CEDEAO*)	Au siège

^{*} CEDEAO: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Transitions alimentaires et agro-écologiques : projets de recherche et d'expérimentations



Pour soutenir les transitions alimentaires et agro-écologiques sous toutes leurs formes, en France, en Europe et dans le Monde, la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso ont décidé d'unir leurs efforts pour mobiliser les acteurs et fédérer les porteurs d'enjeux dans les domaines de la recherche, du développement et du déploiement de solutions, tant à l'échelle locale qu'à celles, plus vastes, allant du bassin de consommation à la région ou au pays.

L'ambition est d'ouvrir plus largement le champ des possibles en explorant, pour toutes les agricultures, de nouveaux modèles mettant en synergie alimentation, agriculture et environnement et permettant de:

- reconstituer des systèmes agricoles basés sur les processus écologiques et leur gestion au niveau des sols, de la diversification des productions et de l'intégration des échelles pour le bouclage des cycles bio-géochimiques;
- reconstruire des synergies entre les parties prenantes des systèmes alimentaires et agricoles (des paysans aux consommateurs) fondées sur l'équité, la qualité des produits, la confiance, le partage équitable de la valeur et le partage des savoirs et des cultures.

L'agro-écologie n'est pas considérée ici comme une forme particulière d'agriculture mais comme une vision pouvant transformer toutes les formes actuelles d'agriculture et comme une inspiration sur les chemins pour y parvenir. Elle impose cependant de profonds changements dans la façon d'analyser, d'évaluer et de concevoir tant les pratiques de culture et d'élevage que les systèmes de production et d'échange:

- l'abandon de la recherche de solutions «passe-partout» au profit d'une diversité de systèmes à construire par les acteurs eux-mêmes;
- l'intégration des différentes échelles auxquelles opèrent les processus écologiques et socio-économiques de l'agroécologie: la parcelle, l'exploitation agricole, le territoire;

- l'intégration des savoirs profanes et des savoirs scientifiques plus génériques pour produire des connaissances activables et utilisables par le plus grand nombre;
- une réinscription des pratiques dans le temps long, celui des processus écologiques (croissance d'un arbre, maintien ou restauration d'un sol de qualité, changement climatique...), celui des acteurs (nouveaux apprentissages et compétences à acquérir pour les paysans, les chercheurs et accompagnateurs,...) et enfin celui des institutions (gouvernance, nouveaux référentiels de politiques publiques).

APPEL À PROJETS



L'appel à projets s'adresse autant aux acteurs de terrain qu'aux équipes de recherche qui souhaitent s'engager dans des voies encore peu explorées, que ce soit en terme de méthode, d'organisation, ou d'approche scientifique, dans le respect des écosystèmes et de la qualité des productions obtenues.

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement

Date limite de dépôt des candidatures: 30 avril 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Environnement **Thierry Gissinger**

Tél.: 01 44 21 87 18

E-mail: environnement@fdf.org

Recherches sur les agroforesteries tempérées

L'agroforesterie associe sur les mêmes parcelles une vocation mixte de production agricole annuelle (cultures, pâture) et de production différée à long terme par les arbres (bois et autres services). Les parcelles agroforestières tirent parti de la complémentarité des arbres et des cultures pour mieux valoriser les ressources du milieu. Des formes modernes performantes d'agroforesterie sont possibles, adaptées aux contraintes de la mécanisation. Le développement des systèmes agroforestiers et la conservation de ceux existants présentent des atouts tant en termes agricoles qu'environnementaux

Malgré un regain de visibilité et une intégration explicite dans la nouvelle Politique agricole commune (PAC 2014-2020), la recherche en agroforesterie des zones tempérées manque toujours de moyens pour explorer des nouvelles voies, notamment le croisement de différentes disciplines qui per-

mettraient de mieux comprendre les interactions en jeu dans ces systèmes complexes.

APPEL D'OFFRES

En 2019, la Fondation de France réoriente son appel d'offres pour soutenir la production de connaissances adaptées aux nouveaux besoins et questionnements des acteurs ainsi qu'à leurs pratiques évolutives, en:

- continuant à financer quelques thèses et post-doctorats, centrés sur des sujets orphelins, encore peu ou pas explorés;
- ouvrant ses soutiens à des recherches plus impliquées (du type recherche-action, recherche participative) reposant sur une association étroite entre des laboratoires de recherche et des acteurs de terrain (paysans, citoyens, acteurs des territoires...).

Dossier à constituer et calendrier

Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel d'offres sur le site fondationdefrance.org rubrique trouver un financement

Date limite de dépôt des candidatures: 20 février 2019

→ À qui s'adresser

Au siège de la Fondation de France

Programme Environnement **Thierry Gissinger**

Tél.: 01 44 21 87 18 E-mail: environnement@fdf.org

Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest

Voir p. 29

Dévaloppar la philanthropia

Créée il y a cinquante ans pour encourager le développement de la philanthropie, la Fondation de France accompagne toutes les formes d'engagement et de générosité (donateurs, fondateurs, porteurs de projets). Pour amplifier son action en faveur d'une société plus digne et plus juste, la Fondation de France s'attache également à renforcer l'environnement philanthropique dans lequel elle s'inscrit. Elle œuvre en France pour la professionnalisation du tiers-secteur, la reconnaissance des fondations, l'amélioration des encouragements fiscaux au mécénat, et le développement d'une culture de la philanthropie dans notre pays.

Elle travaille également avec ses partenaires européens à des programmes d'intervention communs et à l'élaboration de dispositifs supranationaux du mécénat.

Comprendre la philanthropie



L'Observatoire de la philanthropie

Structure de recherche-développement, l'Observatoire de la philanthropie est dédié à la connaissance de la philanthropie. Il produit des études et enquêtes destinées à faire rayonner le travail des fondations et à améliorer la compréhension des techniques de l'intervention philanthropique, pour accroître sa portée et optimiser son impact.

Entretenant depuis sa création en 1997 une base recensant toutes les créations et dissolutions de fonds et fondations, l'Observatoire est aujourd'hui la source de données la plus exhaustive sur le secteur.

Il réalise tous les quatre ans depuis 2001 une enquête nationale sur les fonds et fondations dont la cinquième édition est à paraître en 2019. En 2015, une étude comparative sur la philanthropie a été menée dans dix pays européens. En 2016, une étude à l'échelle régionale est venue compléter les panoramas national et européen.

L'Observatoire effectue également des enquêtes sur les philanthropes et l'évolution des pratiques philanthropiques. Il a notamment publié en 2016 une étude sur le développement des stratégies collectives en philanthropie. En 2018, l'Observatoire a publié une étude sur les pratiques d'engagement des entreprises, et notamment sur l'articulation entre RSE et mécénat.

2018 a également vu la réalisation d'un travail majeur de chiffrage global de la générosité des Français sous toutes ses formes: le premier Panorama national des générosités, publié en avril 2018, donnera lieu à une série permettant d'observer les grandes tendances d'évolution selon les vecteurs de la générosité. Cette étude inédite a été produite par l'Observatoire, en partenariat avec l'ensemble des organisations collectives du champ de la générosité.

Par ailleurs, l'Observatoire produit des études sur l'état de problématiques sociales traitées par les programmes de la Fondation de France, notamment une enquête annuelle sur l'isolement relationnel et la solitude, largement relayée par les médias. Ce travail suivi permet d'analyser l'évolution et les déterminants de ce phénomène lié notamment à l'individualisation des modes de vie, à la mobilité, au chômage et à la précarité.

Les travaux de l'Observatoire sont diffusés auprès du grand public à travers le site internet de la Fondation de France www.fondationdefrance.org/fr/etudes-de-lobservatoire, et repris par l'ensemble des instances du secteur et les médias.

La responsable de l'Observatoire est membre du conseil scientifique de l'ADDES (association pour le développement des données sur l'économie sociale), où elle représente la famille des fondations.

Fédérer les acteurs de la philanthropie

Les organisations professionnelles en France et à l'international

En accord avec sa mission d'accompagner le développement de la philanthropie privée en France et la structuration d'un secteur professionnel et pluriel, la Fondation de France a contribué activement à créer des regroupements professionnels au sein desquels elle prend une part active.

FRANCE GÉNÉROSITÉS

Représentation professionnelle des collecteurs de fonds privés à but non lucratif auprès des pouvoirs publics, chargée de promouvoir la philanthropie et de négocier ses conditions d'exercice: fiscalité, réglementation, suivi des relations avec les acteurs publics et privés concernés par la philanthropie.

www.francegenerosites.org

LE CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

Créé en 2002 à l'initiative de sept fondations, le Centre français des fonds et fondations (CFF) a vocation à regrouper tous fonds de dotation et fondations, quels qu'en soient le statut juridique, le mode opératoire, les moyens, les fondateurs ou la mission d'intérêt général. Le Centre compte plus de 300 membres adhérents et associés. Il a pour mission d'aider à la connaissance du secteur et d'en favoriser le développement, et vise à promouvoir une forte culture philanthropique en France, au service de toutes les causes d'intérêt général.

Centre d'information de référence du secteur, il assure une veille législative, réglementaire et fiscale, et contribue à la production d'études et d'enquêtes. Il met en place, avec ses adhérents, des cercles d'affinités et des groupes de travail thématiques. Le CFF fait partie du réseau Donors and foundations networks in Europe (DAFNE), plateforme d'optimisation de coopération bilatérale et multilatérale entre les différents centres nationaux de fondations.

www.centre-francais-fondations.org

LE CENTRE EUROPÉEN DES FONDATIONS: POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE PHILANTHROPIQUE

Le Centre européen des fondations (European Foundation Center – EFC) compte parmi ses adhérents directs près de 250 fondations, associations de fondations et entreprises mécènes, et apporte ses services à plus de 50 000 organismes affiliés.

Porte-parole auprès des institutions européennes, l'EFC favorise la diffusion de pratiques déontologiques, et propose un service de communication sur les fondations et les entreprises mécènes en Europe. Il aide aussi à la constitution de fondations dans des pays qui ne disposent pas encore de ce mécanisme.

www.efc.be

THE NETWORK OF EUROPEAN FOUNDATIONS (NEF): DES PROJETS CONCRETS SOUTENUS PAR DES FONDATIONS EUROPEENNES

Cette association a pour vocation de permettre à des fondations de différents pays de monter des projets opérationnels communs afin de travailler sur des solutions à l'échelle de l'espace européen. Le réseau s'efforce aussi de financer en commun, éventuellement avec l'aide de l'Union européenne, des études prospectives visant à proposer, dans des secteurs précis, des politiques d'intervention harmonisées.

www.nef-europe.org

EUROPEAN VENTURE PHILANTHROPY ASSOCIATION

L'EVPA est le réseau européen rassemblant des organisations pratiquant la venture philanthropy et/ou l'investissement à impact. Il promeut les échanges de bonnes pratiques et la montée en compétences des acteurs (fondations ; fonds d'investissements à impact) sur ces thématiques, et contribue à enrichir la connaissance à travers une mission de recherche.

https://evpa.eu.com

Faire connaître et rayonner la philanthropie

À la création de la Fondation de France, en 1969, seules 250 fondations existaient dans notre pays. Elles peinaient à faire entendre leur voix et leurs spécificités. Il en existe aujourd'hui plus de 5 000. Pour accompagner la reconnaissance du secteur, la Fondation de France favorise la diffusion des expériences et des connaissances.

La chaire Philanthropie de l'ESSEC

Pour que la philanthropie se développe, il faut en faire un objet de recherche et bâtir autour d'elle un corpus de connaissances. Créée en 2012, dans le sillage de l'Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC, la chaire dédiée à la philanthropie – soutenue par la Fondation de France – est venue combler ce manque: à l'heure actuelle, les études consacrées à ce levier social sont surtout nord-américaines. « Comment se lancer

dans la philanthropie? Quelles ressources, quelles gouvernances, quelles stratégies sont requises? Ces questions intéressent l'ESSEC.», indique Anne-Claire Pache, titulaire de la chaire.

En 2018, la Fondation de France a renouvelé pour la seconde fois son partenariat avec la chaire pour une durée de trois ans.

http://chaire-philanthropie.essec.edu

■ Philanthropy & Social Sciences Program (PSSP)



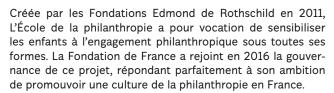
En 2018, un nouveau programme de recherche sur la philanthropie a vu le jour, au sein de l'université Paris VIII. Porté par le sociologue Nicolas Duvoux, il a pour ambition :

- de fédérer la communauté de la recherche académique dans toutes les disciplines des sciences sociales (histoire, sociologie, philosophie, anthropologie, économie...) travaillant sur le phénomène philanthropique;
- de lancer de nouveaux travaux de recherche;

 de valoriser les productions françaises à l'international par des traductions et la participation à des conférences et séminaires.

La Fondation de France, désireuse d'encourager le développement d'une recherche plurielle sur la philanthropie, a vu dans ce projet une grande complémentarité avec celui de la chaire de l'ESSEC, ancrée dans une école de management. Elle est ainsi devenue le premier et principal soutien, pour une période de trois ans, de ce nouveau programme de recherche.

L'École de la philanthropie



Bénéficiant du patronage du ministre de l'Éducation nationale, L'École de la philanthropie met à disposition des enseignants un programme de sensibilisation et d'action dédié aux 9-11 ans ainsi qu'une plateforme numérique de ressources pédagogiques, et entretient de nombreux partenariats pour développer le projet en milieux périscolaire et extrascolaire.







Depuis la création de L'École de la philanthropie, plus de 7 500 enfants ont participé au programme, et soutenu ainsi 150 associations.

Projet de référence en matière de pédagogie de la philanthropie, L'École de la philanthropie, initialement développée en Île-de-France, a été lancée en 2018 à Lyon, et doit à moyen terme se déployer sur l'ensemble du territoire national.

Les Rencontres internationales des philanthropes

Organisées par la Fondation de France tous les 2 ans, les Rencontres internationales des philanthropes ont pour vocation d'enrichir la réflexion du secteur français en donnant la parole à de grands acteurs de la philanthropie en confrontant des points de vue de différents pays. Construites autour d'une thématique, elles sont un des rendez-vous majeurs du secteur.

Les Rencontres régionales des philanthropes

Lancés en 2013, ces événements ont pour vocation de promouvoir la diversité et la richesse des initiatives philanthropiques au cœur des territoires. Ils se déroulent majoritairement dans les villes-siège des Fondations régionales de la Fondation de France : Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille,

Bordeaux et Nantes, et sont autant d'occasion de rencontres entre les acteurs engagés au niveau de chaque territoire, qu'il s'agisse de salariés ou de créateurs de fondations, ou encore de professions juridiques et financières portant l'engagement philanthropique auprès de leurs clients.

■ La Lettre de la philanthropie

Lancée en 2015, La Lettre de la philanthropie est une newsletter qui fait un tour d'horizon des actualités et des tendances du secteur et donne la parole à des philanthropes, à des experts ou à des personnalités extérieures au secteur. Elle a pour objectif de sensibiliser les personnes intéressées,

décideurs et leaders d'opinion aux enjeux et rôle de la philanthropie.

Elle constitue aussi une fenêtre sur la pratique et les actualités de la philanthropie dans d'autres régions du monde.

Sécuriser la philanthropie

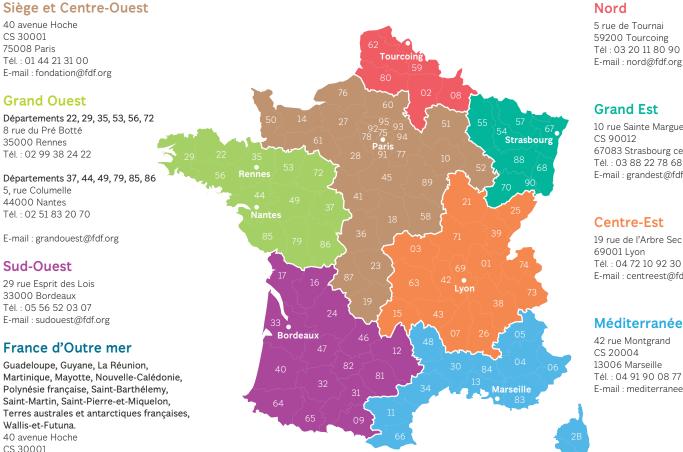
■ Le label Ideas

La Fondation de France a sollicité et obtenu en 2015 le label Ideas, après s'être soumise à un référentiel d'évaluation constitué de 120 points de contrôle répondant aux normes internationales. L'évaluation d'Ideas est réalisée chaque

année par des contrôleurs bénévoles, et ratifiée tous les trois ans par des commissaires aux comptes professionnels.

Une logique de proximité

La Fondation de France est présente sur l'ensemble du territoire. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs, fondateurs et bénéficiaires et favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.



Nord

5 rue de Tournai 59200 Tourcoing Tél: 03 20 11 80 90 E-mail: nord@fdf.org

10 rue Sainte Marguerite 67083 Strasbourg cedex Tél.: 03 88 22 78 68 E-mail:grandest@fdf.org

Centre-Est

69001 Lyon Tél.: 04 72 10 92 30 E-mail: centreest@fdf.org

Méditerranée

13006 Marseille Tél.: 04 91 90 08 77 E-mail: mediterranee@fdf.org







75008 Paris Tél.: 01 44 21 31 00 E-mail: fondation@fdf.org